



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières

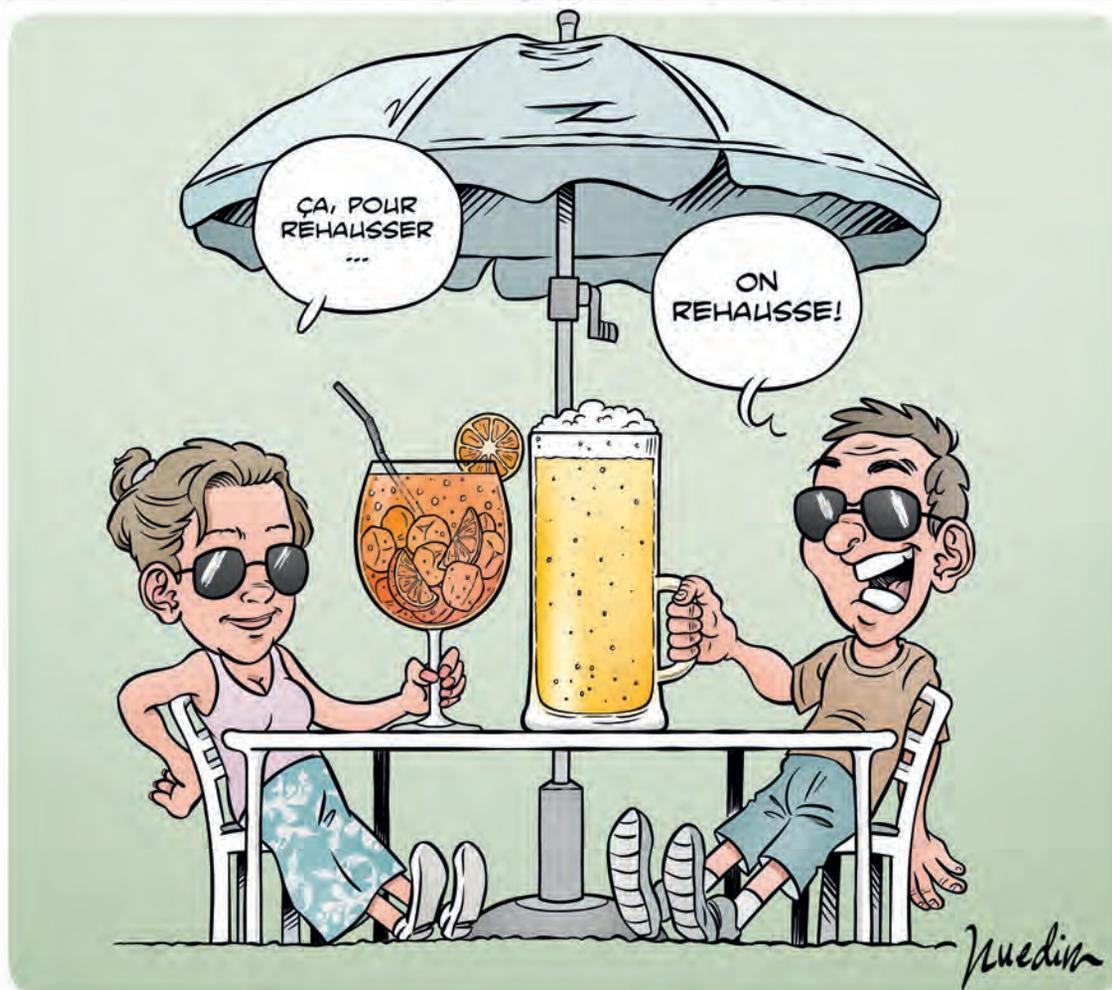


Cornaux



Cressier

Après les chaleurs du printemps, l'été pourrait être caniculaire Mesures de vigilance à rehausser



CUNIER SA
Electricité - Dépannage - Industrie - Téléphone - Alarme

Dépannage 032 751 17 43

Télé: 032 751 23 72

Cunier SA
Rue de Soleure 10
2525 Le Landeron

info@cuniersa.ch
www.cuniersa.ch

ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX

Voiture - Bus - Jeep et 4x4
Camionnettes - Pick-Up,
Utilitaires, toutes marques etc.

Etat et k lomètres indifférents
Déplae ment rapide et é rieux

Paiement a b 7/7
Tél. 079 502 53 54

publireportage

Stoppa:
Stoppa Fils SA fête
ses 40 ans d'activité

à lire en page 15

Votre éco-constructeur

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie



www.martiarcjura.ch

le cycle.ch

Grande Rue 23 La Neuveville 032 751 14 14 www.lecycle.ch



E-Bike Trek Rail
équipé avec le
nouveau moteur
Bosch et batterie
625 Wh pour plus
d'autonomie, plus
de 100 vélos en
stock visitez
notre magasin



AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



HORAIRES DE L'ADMINISTRATION DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

L'administration communale de Saint-Blaise modifie ses horaires de la manière suivante :

Du lundi 4 juillet au vendredi 12 août 2022 les guichets seront ouverts uniquement les matins de 8h30 à 12h00.

Il en va de même pour les horaires des services intercommunaux de l'Entre-deux-Lacs (L'Agence AVS/AI, le guichet ACCORD ainsi que le Service Social Régional).

Reprise des horaires normaux le lundi 15 août 2022.

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis.

Nous vous remercions de votre compréhension.

SAINT-BLAISE



RENCONTRE ASP-PONE-CITOYENS

Le samedi 16 juillet, notre Sécurité publique offre un café aux citoyennes-ens saint-blaisoises-s!

Venez échanger avec notre agent de la Sécurité publique (ASP) et la Gendarmerie neuchâteloise (PONE) autour d'un café de 09h30 à 11h30 devant le bâtiment polyvalent au port de Saint-Blaise.

Le Conseil communal vous attend pour partager ce moment avec vous.

LE CONSEIL COMMUNAL



SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 24.06.22 au 25.07.22 Publication FAO n° 25

Dossier SATAC n° 113783

Parcelle(s) et coordonnées: 2713 - Saint-Blaise; 1207501/2565669

Situation: Chemin de Chair-d'Ane 8

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure

Requérant(s): Bernard et Jocelyne Fabbri, 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1/Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à une zone viticole

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général à la suite de la démission d'un membre au Conseil général;

Sur proposition du groupe PLR du 21 juin 2022;

Vu le résultat de l'élection du Conseil général, du 25 octobre 2020;

Vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984;

a r r ê t é:

Article premier.- M. Jean-Maurice Ducommun, suppléant de la liste du PLR, est proclamé élu Conseiller général.

Art. 2.- La proclamation de cette élection sera publiée dans la Feuille officielle cantonale et dans le Bulletin des communes du district de Neuchâtel. Un exemplaire du présent arrêté sera délivré au nouvel élu.

Saint-Blaise, le 21 juin 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

A. Jeanneret

Le secrétaire

C. Guinand

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 24.06.22 au 25.07.22 Publication FAO n° 25

Dossier SATAC n° 112763

Parcelle(s) et coordonnées: 4408 - Saint-Blaise; 2406 - Saint-Blaise; 2407 - Saint-Blaise; 1207220/2565274

Situation: Les Navets; Chemin des Perrières 12 - 14

Description de l'ouvrage: Démolition de deux garages et construction d'une maison jumelée

Requérant(s): Andrea Suzanne Brantschen; Christina Elisabeth Moor et Walter Tschopp Moor, 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans: Thomas Urfer, Pérolles 55, 1700 Fribourg

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité/Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 12.04, alinéas 4 et 5 RAC (taux d'occupation du sol et décrochements); Distance à l'axe de la route; Abattage d'arbres

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 24.06.22 au 25.07.22 Publication FAO n° 25

Dossier SATAC n° 112076

Parcelle(s) et coordonnées: 2435 - Saint-Blaise; 1207578/2566106

Situation: Les Fourmillières; Chemin d'Egleri 1

Description de l'ouvrage: Mise en conformité d'une construction illicite - Création d'un garage en lieu et place d'une terrasse couverte

Requérant(s): Monique et Alain Marti, 2072 St-Blaise Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone agricole/Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24c LAT; Distance à une route communale; Distance à la vigne; Zone de protection des eaux S2el

Particularités: Bâtiment non recensé au RACN

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel

Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Joanie Sinz, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable communication: Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



ASSERMENTATION D'UN AGENT DE SÉCURITÉ PUBLIQUE (ASP) DANS LE CADRE D'UNE COLLABORATION INTERCOMMUNALE

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-BLAISE

Vu la loi sur les communes,

Vu la loi sur la police (LPol), du 4 novembre 2014,

Vu le règlement d'exécution de la loi sur la police (RELPol), du 22 juin 2015,

Après avoir vérifié que les agents proposés remplissaient les conditions de moralité et d'honorabilité,

Sur la proposition du chef du dicastère,
arrête:

Art. 1 Définition

L'assermentation est avant tout une prestation de serment qui confère à l'ASP l'engagement solennel de respecter des règles de déontologie en relation avec ses missions. Le serment prêté vise à lui faire prendre conscience de l'importance des fonctions qu'il s'engage à accomplir.

Art. 2 La prestation de serment s'énonce par la formule: « Je jure (ou je promets) de respecter les droits et les libertés du peuple et des citoyens, d'observer strictement la Constitution et les lois constitutionnelles et de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de ma charge ».

Art. 3 Le Conseil communal porte à la connaissance du public que **Monsieur Julien Mascle, né le 23 mai 1979**, agent de sécurité publique (ASP), employé de la Commune du Landeron, a prêté serment (dans le cadre d'une collaboration intercommunale) devant lui au cours de la cérémonie d'assermentation du personnel communal qui s'est déroulée en date du 17 juin 2022 à l'Administration communale de Cornaux.

Art. 4 Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Blaise, le 17 juin 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président

A. Jeanneret

le secrétaire

C. Guinand

LA TÈNE



RÈGLEMENT ET ARRÊTÉS SOUMIS À RÉFÉRENDUM

Le règlement et les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129 de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984. Ils peuvent être consultés à l'administration communale. Séance du Conseil général du 16 juin 2022.

Intitulé du règlement et des arrêtés:

- adoption du règlement des ports (RPorts)
- demande de crédit d'étude de 215'000 francs pour la phase III de la révision du Plan d'aménagement local: Formalisation et Plan communal d'affectation des zones
- demande de crédit d'engagement de 638'000 francs pour la mise aux normes des arrêts de bus, conformément à la loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés (LHand)
- demande de crédit de 75'000 francs pour l'aménagement d'un nouvel ascenseur à la maison de commune

Échéance du délai référendaire: lundi 15 août 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE



OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Ouverture réduite du guichet de l'administration communale

En raison des vacances scolaires d'été, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant:

Du lundi 4 juillet au vendredi 12 août	Matin	Après-midi
Lundi à jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi	08h30 – 13h30 non-stop	

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis de fermeture. L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 15 août 2022.

LA TÈNE



FÊTE SCOLAIRE DE MARIN 2022

Nous avons le plaisir de vous dévoiler le programme des festivités de la 53^{ème} édition de la fête scolaire, ainsi que le circuit du traditionnel cortège des enfants. Le Comité remercie les enseignants des classes enfantines et primaires qui avaient à cœur de renouer avec cette tradition après deux ans d'interruption. Il remercie également les bénévoles qui se sont inscrits pour rendre possible la tenue de cet événement qui célèbre en fanfare la fin de l'année scolaire tout en contribuant à financer le fond scolaire. Certains postes étant toujours vacants, les personnes qui souhaiteraient encore offrir quelques heures pour soutenir la fête sont invitées à s'inscrire sur www.fetescolairemarin.ch, rubrique bénévoles. Enfin, afin de préparer le virage écologique de la fête en 2023, le Comité a décidé de liquider les stocks actuels d'assiettes et couverts jetables plutôt que de les détruire. Détruire la vaisselle disponible plutôt que de l'utiliser ne ferait en effet aucun sens écologiquement ni économiquement. Faire notre transition écologique en 2023 nous permettra de plus probablement de nous appuyer sur le système mis en place pour la Fête des Vendanges. La tène, le 14 juin 2022

Le Comité de la Fête scolaire

Programme

Vendredi 24 juin

16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h	0h	1h	2h	3h
Jeux dans le préau				Spectacle				DJ Set au bar			
	Glitter Tatoo										
		Tombola			Karaoke / mini disco						
Stand boissons											
Restauration / raclette (19h - 22h)											
Bar avec animation musicale											

Samedi 25 juin

10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h	0h	1h	2h	3h
Conc. Bâtons	Concert Fanfare de Colombier				Spectacle		Karaoke / mini disco							DJ Set au bar			
			02 dance				Glitter Tatoo				Concert Cap Horn						
			Tombola				Grimage										
			Château gonflable				Tombola										
			Jest				Château gonflable										
			Jest				Jest										
Stand boissons																	
Restauration / raclette (19h - 23h)																	
Bar avec animation musicale																	

Tracé du cortège





AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

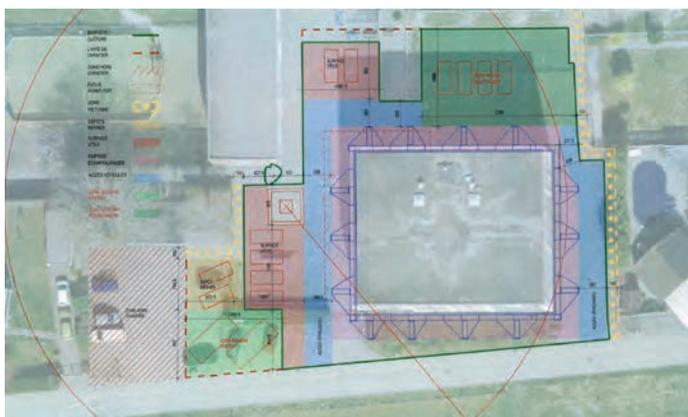
AVIS DE TRAVAUX

Perturbation ponctuelle de trafic durant les vacances scolaires.
Dans le cadre des travaux de réfection du collège des Tertres qui débiteront le 27 juin 2022, des perturbations de trafic sont à prévoir sur la première portion de la rue des Tertres.

En effet, lors de ces travaux plusieurs livraisons d'envergure seront organisées et feront l'objet de perturbations de trafic selon le plan ci-dessous.



L'installation de chantier est organisée dans le périmètre scolaire et représente l'emprise suivante.



En cas de nécessité, le chef de projet, Malissa Tomic se tient à disposition pour de plus amples informations sur appel au 032 886 65 00.

Nous ferons notre possible afin que les travaux, durant les vacances scolaires, soient le moins gênants possible pour le voisinage.

La Tène, le 9.6.2022

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 24.06.22 au 25.07.22 Publication FAO n° 25

Dossier SATAC n° 112996

Parcelle(s) et coordonnées : 939 - Thielle - Wavre; 1207909/2568877

Situation : Thielle; Le Verger 3

Description de l'ouvrage : Assainissement et agrandissement d'une habitation

Requérant(s) : Hamza Rabhi et Dassi Hajer, 2075 Thielle

Auteur(s) des plans : Adrian Aradas, Aradas & Fils Architecture, Route de Neuchâtel 15A, 2072 St-Blaise

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone de moyenne densité/Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à l'axe de la route

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

ARRÊTÉ

Le Conseil communal de la commune de La Tène,
Vu la loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964,
Vu la loi sur la police (LPol), du 4 novembre 2014,
Vu le règlement d'exécution de la loi sur la police (RELPol), du 22 juin 2015,
Après avoir vérifié que l'agent de sécurité publique proposé remplit les conditions de moralité et d'honorabilité,
Sur la proposition du chef du dicastère de la sécurité publique,

Définition Article premier

L'assermentation est avant tout une prestation de serment qui confère à l'agent de sécurité publique l'engagement solennel de respecter des règles de déontologie en relation avec ses missions; le serment prêté vise à lui faire prendre conscience de l'importance des fonctions qu'il s'engage à accomplir.

Formule Art. 2

La prestation de serment s'énonce par la formule: « Je jure (ou je promets) de respecter les droits et les libertés du peuple et des citoyens, d'observer strictement la Constitution et les lois constitutionnelles et de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de ma charge. »

ASP assermenté Art. 3

Le Conseil communal porte à la connaissance du public que l'agent de sécurité publique, Julien Masclé, né le 23 mai 1979, engagée auprès de la commune du Landéron, a prêté serment devant lui au cours de la cérémonie d'assermentation qui s'est déroulée le 17 juin 2022 dans les locaux de l'administration communale de Cornaux.

Exécution Art. 4

Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
D. Rotsch

La secrétaire,
V. Dubosson

LA TÈNE

PROMOTION TRANSPORTS PUBLICS

La commune de La Tène participe à l'achat des abonnements annuels pour les transports publics.

Si la subvention était auparavant réservée aux écoliers et aux jeunes en formation, depuis cette année, toute la population laténienne peut bénéficier de cette promotion. Aussi, dès le **1^{er} juillet 2022**, vous pouvez obtenir le bon via le Guichet unique. Si toutefois vous n'avez pas de compte sur cette plateforme ou s'il s'agit d'un premier abonnement, vous pouvez contacter notre administration communale qui vous remettra un bon papier.

Vous trouverez ci-dessous, la participation communale selon les catégories d'âges :

Catégories	Tarifs	Participations
De 6 à 24,99 ans	« junior »	50 % d'un abonnement annuel Onde Verte (2 zones), soit, Fr. 247.50
De 25 à 63,99 ans (femmes) De 25 à 64,99 (hommes)	« adultes »	Participation communale de Fr. 162.00 vous permettant l'achat d'un abonnement annuel Onde Verte (2 zones) au prix « junior-senior »
Dès 64 ans (femmes) Dès 65 ans (hommes)	« senior »	50 % d'un abonnement annuel Onde Verte (2 zones), soit Fr. 247.50

De plus amples informations sont disponibles sur notre site Internet www.commune-la-tene.ch ou après de notre administration communale (032 886 65 00).

L'administration communale

LIGNIÈRES

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Taille des arbres et des haies en bordure de voie publique

Les arbres et les haies plantés en bordure de la voie publique doivent être taillés par les propriétaires de façon à ne pas gêner la circulation routière et piétonnière, masquer la signalisation et l'éclairage public ou limiter la visibilité.

Nous demandons aux propriétaires concernés de bien vouloir faire en sorte de respecter ces dispositions d'ici au **15 juillet 2022**. Passé cette date, une entreprise sera mandatée par la Commune pour effectuer ces tailles et les frais y relatifs seront facturés aux propriétaires.

LE CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 24.06.22 au 25.07.22 Publication FAO n° 25
Dossier SATAC n° 114055
Parcelle(s) et coordonnées: 4011 - Marin - Epagnier; 1206064/2566873
Situation: Sur les Tertres; Chemin du Chalvaire 2
Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air-eau en remplacement du moyen de chauffage existant
Requérant(s): Isabelle Planas, 2074 Marin-Epagnier
Auteur(s) des plans:
Demande de permis de construire: Sanction minime importance
Affectation de la zone: Zone agricole/Entrée en vigueur le 07.06.1995
Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24c LAT; Distance à une forêt
Particularités: Zone à protéger 2/Lac/Entrée en vigueur le 07.06.1995; Bâtiment non recensé au RACN
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LIGNIÈRES



TIR OBLIGATOIRE

Tir obligatoire 300m
Vendredi 24 juin 2022 de 1730 à 1930

HAUTERIVE



RENARDS QUI RODENT DANS LA COMMUNE

Nous tenons à prévenir la population que passablement de renards rodent sur le territoire communal et qu'il faut absolument éviter de les nourrir.
En effet, lorsqu'on nourrit des renards, ils s'habituent encore plus à l'homme et risquent de perdre leur crainte naturelle.
Dès lors, pour garantir une cohabitation libre de tout conflit entre les renards et l'homme dans les zones habitées nous vous recommandons de:

- Ne jamais donner à manger aux renards, les ignorer ou les chasser en levant la voix
- Ne jamais jouer avec les renardeaux
- Annoncer les édifices abritant des renardeaux au surveillant de la faune (079 617 04 96).
- Annoncer **immédiatement** les renards malades ou blessés au surveillant de la faune ou à la police (032 889 90 00)
- Consulter immédiatement un médecin lors d'une éventuelle morsure de renard

Avec nos salutations les meilleures.
Hauterive, le 17 juin 2022

HAUTERIVE



FERMETURE DU BASSIN DE NATATION DU CENTRE SPORTIF

En raison du nettoyage et l'entretien, le bassin de natation sera fermé du **mardi 28 juin à 22h00 au lundi 15 août 2022 à 08h00.**

Merci de votre compréhension.

LIGNIÈRES



CONVOCAZIONE

Le Conseil général de Lignières est convoqué en séance ordinaire
Jeudi 30 juin 2022 à 20h00
Collège de la Gouvernière – Vy d'Enty 2
Salle polyvalente (salle de gymnastique)

Ordre du jour

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 10 février 2022.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Communications du président.
5. Election du bureau du Conseil général pour la période administrative 2022-2023.
6. Nomination d'un membre à la Commission du feu et de salubrité publique suite à la démission de M. Caryl Stauffer.
7. Nomination d'un membre au Conseil d'Événements scolaires (CESC) suite à la démission de M^{me} Céline Stauffer.
8. Comptes de l'exercice 2021. Rapport à l'appui.
9. Adoption du nouveau Règlement de police. Rapport à l'appui.
10. Adoption des modifications apportées au Règlement concernant la perception des taxes et émoluments communaux. Rapport à l'appui.
11. Lettres et pétitions.
12. Motions et propositions.
13. Résolutions, interpellations et questions.
14. Communications du Conseil communal.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
Cédric Hadorn

Le secrétaire
Serge Gaillard

LIGNIÈRES



FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du:
Lundi 27 juin au lundi 4 juillet 2022
Réouverture du guichet à partir du mardi 5 juillet 2022, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.
Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

HAUTERIVE



HORAIRE D'ÉTÉ DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Durant les vacances scolaires, soit du **lundi 4 juillet au vendredi 12 août 2022** nos bureaux sont FERMES tous les après-midi
L'horaire du matin reste inchangé, à savoir:
lu - me - je - ve : 8h30 - 12h00
mardi : 7h30 - 12h00

Fermés toute la journée le lundi 1^{er} août 2022 (Fête Nationale)

Merci de votre compréhension.

 **flückiger**
ELECTRICITE

Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

PHOTOVOLTAÏQUE | SOLUTIONS DURABLES



www.fluckigersa.ch





AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



ARRÊTÉ

Le Conseil communal de la Commune de Cornaux,
Vu la requête du propriétaire du 2 juin 2022;
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958;
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979;
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020

Art. premier - est interdit de parquer à tous les véhicules, excepté pour les locataires, sur l'article privé N° 2214 du cadastre de la commune de Cornaux, propriété de la Société Immobilière Les Levées SA, situé au Chemin des Etroits 12-14 à 2087 Cornaux (signal OSR 2.50 «Interdiction de parquer» avec plaque complémentaire «Excepté locataires»).

Art. 2 Toutes dispositions antérieures contraires au présent arrêté sont abrogées.

Art. 3. - Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Cornaux, le 13 juin 2022

CONSEIL COMMUNAL

La présidente,
I. Weber

La secrétaire,
C. Salzmann Silva

CRESSIER



ARRÊTÉ

Le Conseil communal de la Commune de Cressier,
Vu la convention intercommunale relative à l'organisation des tâches de police communale et à la création d'un service intercommunal du domaine public de l'Entre-deux-Lacs Est, du 21 février 2013,
Vu l'article 39, al. 2 et 3 de la loi sur la police neuchâteloise, du 20 février 2007,
Sur la proposition du chef du dicastère,

Art premier. L'assermentation est avant tout une prestation de serment qui confère à l'employée l'engagement solennel de respecter des règles de déontologie en relation avec ses missions. Le serment prêté vise à lui faire prendre conscience de l'importance des fonctions qu'elle s'engage à accomplir.

Art. 2.- La prestation de serment s'énonce par la formule: «je jure (ou je promets) de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de ma charge.»

Art. 3.- Le Conseil communal porte à la connaissance du public que **Monsieur Julien Mascle, né le 23 mai 1979**, employé de la Commune du Landeron en qualité d'agent de sécurité publique, a prêté serment devant lui au cours de la cérémonie d'assermentation qui s'est déroulée en date du 17 juin 2022 à la Commune de Cornaux.

Art. 4.- Cette assermentation lui confère les compétences d'exercer sa fonction sur le territoire de la commune de Cressier.

Art. 5.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.
Cressier, le 17 juin 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président,
J.-B. Simonet

la secrétaire,
I. Garcia

CRESSIER



COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL, DÈS LE 1^{ER} JUILLET 2022

Président: M. Michel Froidevaux (PLR)
Vice-présidente: Mme Isabelle Garcia (PLR)
Secrétaire: M. Joël Boulogne (PLR)
Vice-secrétaire: Mme Laure Persoz (PLR)
Membre: M. Jean Bernard Simonet (Ensemble pour Cressier PS-Les Verts)

CRESSIER



ARRÊTÉ

Séance ordinaire du Conseil général du 16 juin 2022

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulés des arrêtés:

1. Arrêté relatif à la modification du temps de travail de l'agent de sécurité publique (ASP) dans notre commune
 2. Arrêté relatif à l'acceptation de dons en faveur des sinistré.e.s et de la Commune à la suite des inondations du 22 juin 2021, à la création d'un fonds communal temporaire
 3. Arrêté relatif à l'adoption des comptes 2021 (non soumis à référendum)
- Échéance du délai référendaire: Lundi 15 août 2022

Cressier, le 16 juin 2022

CORNAUX



ELAGAGE DES ARBRES ET EMONDAGES DES HAIES

RAPPEL AUX PROPRIETAIRES

Aménagements extérieurs en bordure de route

Nous rappelons aux propriétaires qu'ils sont tenus d'entretenir leurs aménagements extérieurs selon le règlement d'exécution de la loi sur les routes et voies (RELVP 01.04.2020).

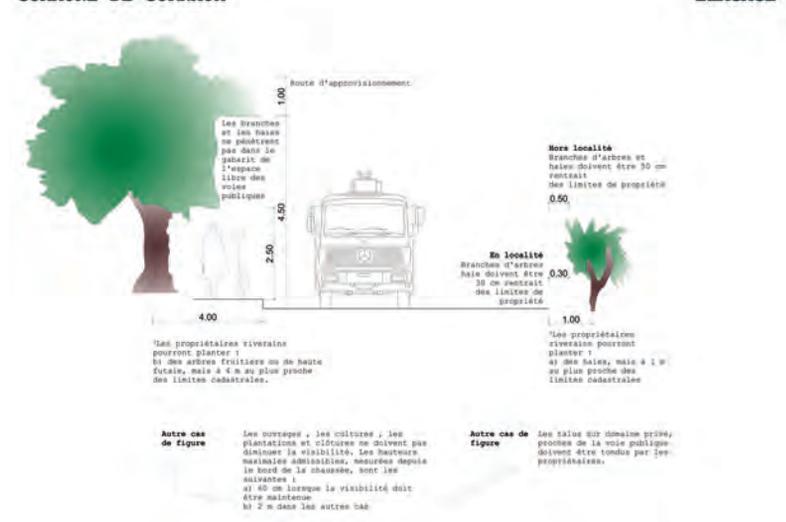
Explications et directives selon schéma ci-dessous:

Si ces dispositions ne sont pas observées **d'ici au 30 JUIN 2022**, la direction de police sera en droit de faire couper les branches ou les plantes gênantes par un professionnel, aux frais des propriétaires (art. 3.7 du règlement communal de police).

Cornaux, juin 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

COMMUNE DE CORNAUX



CRESSIER



BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL, DÈS LE 1^{ER} JUILLET 2022

Président: M. Jérémie Veillard (PLR)
Vice-président: M. Laurent Demarta (Ensemble pour Cressier PS-Les Verts)
Secrétaire: M. Angelo Chittani (PLR)
Vice-secrétaire: M. Cosimo Pepe (Ensemble pour Cressier PS-Les Verts)
Questeur: Mme Gabrielle Pollicino (PLR)
Questeur: M. Damien Guerne (Ensemble pour Cressier PS-Les Verts)
Vice-questeur: M. Cédric Fuchs (PLR)

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



AVIS DE TRAVAUX

**Fermeture de la rue du Vignoble 8 à la Rue du Vignoble 29 du côté Est
Prévoir des perturbations du côté Ouest de la Rue du Vignoble.**

Les tronçons suivants seront fermés :

- La Rue du Vignoble 8 à la Rue du Vignoble 22, l'accès piétons sera garanti. Excavation de la fouille pour les autres services. Cela concerne les collecteurs d'eaux usées, des eaux claires, du chauffage à distance et des batteries électriques. L'avancement des travaux se fera sur une distance d'environ 100m à partir de la Rue du Vignoble 8.

Depuis le lundi 27 juin 2022

- La Rue du Vignoble 20 à la Rue des Nagrets, l'accès des riverains est autorisé.
- Perturbation depuis la Rue du Vignoble 68 à la Rue des Nagrets, l'accès aux habitations sera toujours garanti par la piste de déviation du trafic.

Depuis le lundi 27 juin 2022

En cas de besoin particulier/exceptionnel, l'entreprise de génie civil pourra localement créer des accès aux habitations. Si tel est le cas, nous vous prions de prendre contact avec le bureau Vincent Becker SA afin de trouver des solutions spécifiques à chaque situation.

Numéro de contact 032 724 34 13.

Pour rappel :

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

La zone de stationnement provisoire au chemin des Jardils reste à disposition prioritaire pour les riverains concernés par ces travaux.

Le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que celui des déchets verts.

Les riverains touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle soit à la rue du Vignoble 4 soit à la rue du Vignoble 29.

Les riverains ayant des difficultés pour le transport de leur benne à déchets verts pourront solliciter l'entreprise S. Facchinetti SA pour transporter leur benne au niveau du carrefour de la rue des Fontaines ou au niveau de la rue du Vignoble 29.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

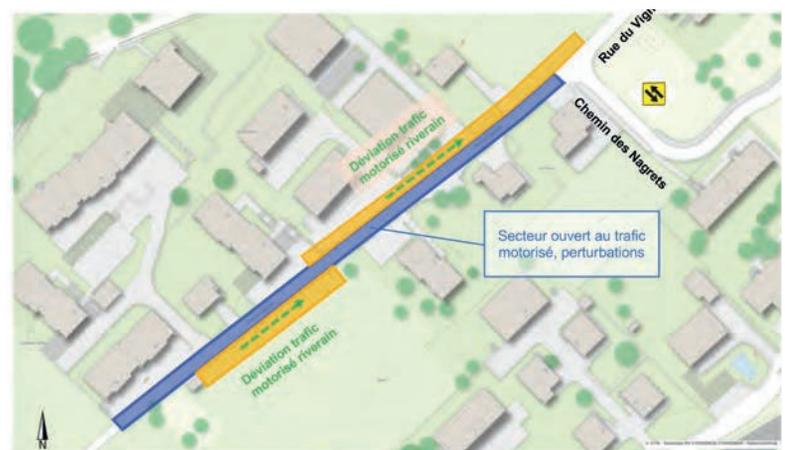
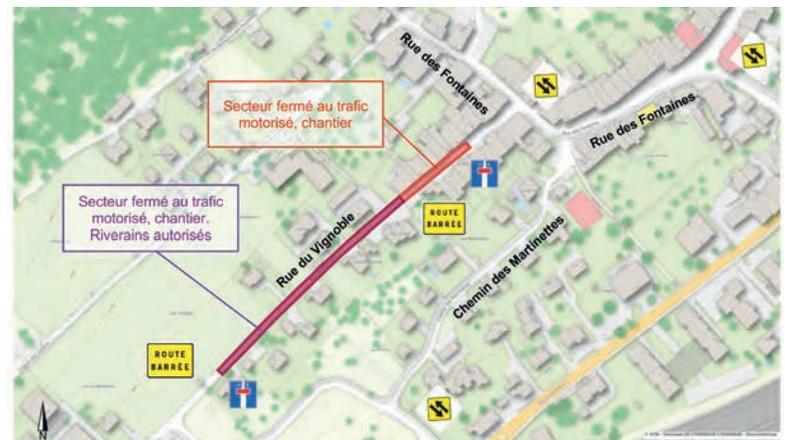
Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage, des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL

TRAVAUX DEPUIS LE LUNDI 27 JUIN 2022



CORNAUX



AVIS DE PERTURBATIONS SUR LE TRAFIC ROUTIER

Réaménagement surfacique et renouvellement des services industriels au Clos St-Pierre.

Perturbations sur le trafic au Clos St-Pierre et au chemin des Chênes à Cornaux. Nous vous informons que dans le cadre du projet de réaménagement de la route et de renouvellement des services industriels au Clos St-Pierre, la réalisation de certains sondages de reconnaissance entraînera des perturbations sur le trafic routier de cette rue et chemin des Chênes. Ces sondages seront correctement signalés et sécurisés.

Ces perturbations seront ponctuelles. Le trafic motorisé sera maintenu à l'aide de tôles de route.

Les riverains les plus concernés seront personnellement avertis de la réalisation de ces sondages.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation. Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de ces perturbations.

LE CONSEIL COMMUNAL





AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



HORAIRE ESTIVAL

Horaires réduits: du lundi 4 juillet au vendredi 12 août 2022
ouverture du guichet de 08h30 à 11h30

Fermeture complète: du lundi 1^{er} au vendredi 5 août 2022

Horaires normaux: dès le lundi 15 août 2022

Les autorités et le personnel communal souhaitent à la population de Cornaux des vacances ensoleillées

Numéros d'urgence:

Service des travaux publics	079 900 41 09	(TP2C)
Service eau potable	0800 800 012	(Viteos SA)
Service eaux usées	079 900 41 09	(TP2C)
Service de l'électricité	026 322 33 44	Groupe E SA)



CORNAUX



ARRÊTÉ

RELATIF A L'ASSERMENTATION D'AGENTS DE SECURITE PUBLIQUE DANS LE CADRE D'UNE COLLABORATION INTERCOMMUNALE

du 17 juin 2022

Le Conseil communal,

Vu la loi sur la police (LPol), du 4 novembre 2014,

Vu le règlement de police (RPol), du 19 novembre 2015,

Vu la loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964,

Vu le règlement général de commune, du 3 février 2004,

Après avoir vérifié que les agents de sécurité publique proposés remplissent les conditions de moralité et d'honorabilité,

Sur proposition du chef du dicastère de la sécurité publique,

Art. premier.- L'assermentation est avant tout une prestation de serment qui confère à l'employé l'engagement solennel de respecter des règles de déontologie en relation avec ses missions. Le serment prêté vise à lui faire prendre conscience de l'importance des fonctions qu'elle s'engage à accomplir.

Art. 2.- La prestation de serment s'énonce par la formule: « Je jure (ou je promets) de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de ma charge. »

Art. 3.- Le Conseil communal porte à la connaissance du public que l'agent de sécurité publique, employé de la commune du Landeron, a prêté serment, dans le cadre d'une collaboration intercommunale, devant lui au cours de la cérémonie d'assermentation qui s'est déroulée en date du 17 juin 2022 dans les locaux de l'administration communale de Cornaux:

Monsieur Julien Mascle, né le 23 mai 1979

Art. 4.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

CONSEIL COMMUNAL

La présidente,
I. Weber

La secrétaire,
C. Salzmann Silva

ENGES



HORAIRE D'ETE

Pendant les vacances d'été, l'administration communale d'Enges sera ouverte de la manière suivante:

Du lundi 4 juillet au vendredi 12 août 2022.

Lundi matin de 09h00 à 13h15

Jeudi matin de 09h00 à 13h15

Ou sur rendez-vous: 032 886 47 90 ou commune.enges@ne.ch

Merci de prendre note que l'administration communale sera entièrement fermée du vendredi 29 juillet au mercredi 3 août 2022.

Nous vous remercions de tenir compte de ces horaires pour vos éventuelles démarches administratives.

Tout en vous souhaitant un très bel été, nous vous prions de recevoir, nos salutations les meilleures.

Administration communale

ENGES



CONVOCATION AU CONSEIL GENERAL ORDINAIRE DU

Mercredi 29 juin 2022 à 20h15 - Salle communale, 2073 Enges

ORDRE DU JOUR

- Appel.
- Approbation du procès-verbal du 21 mars 2022.
- Propositions, projets d'arrêtés et rapports du Conseil communal:
 - Comptes 2021. Rapport à l'appui.
 - Demande de crédit d'engagement de CHF 26'000.00 relative à des travaux au collège. Rapport à l'appui.
 - Demande de crédit d'engagement de CHF 18'000.00 relative à la mise à jour de la télégestion. Rapport à l'appui.
 - Demande de crédit d'engagement de CHF 115'000.00 relative aux deux dernières phases du projet de révision du Plan d'aménagement local (PAL). Rapport à l'appui.
- Etat de situation du projet de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.
- Correspondance du Conseil général (lettres, pétitions et motions populaires).
- Interventions du Conseil général (motions, propositions, interpellations, résolutions).
- Informations des membres du Conseil communal.
- Questions des membres du Conseil général.

LE CONSEIL COMMUNAL

ENGES



MODIFICATION D'HORAIRE SEMAINE DU 27 JUIN 2022

Durant la semaine du lundi 27 juin au vendredi 1^{er} juillet, l'horaire d'ouverture de l'administration communale sera le suivant:

Lundi 27 juin: 08h00 à 11h00

Mardi 28 juin: 14h00 à 17h45

Tout en vous remerciant d'en prendre bonne note, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Administration communale

ENGES



ASSERMENTATION D'UN AGENT DE SECURITE PUBLIC (ASP)

En date du 17 juin 2022, le Conseil communal d'Enges a pris un arrêté concernant l'assermentation de Monsieur Julien Mascle, né le 23 mai 1979, agent de sécurité publique, dans le bâtiment de l'Administration communale de Cornaux.

LE CONSEIL COMMUNAL

ENGES



REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT DES ÉLÈVES

ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

Chers parents,

Tous les enfants engeois effectuant leur scolarité obligatoire et au bénéfice d'un abonnement « Onde verte » (à partir d'Enges et pour 2 zones) ont droit au remboursement de leur abonnement.

Nous remercions les parents qui souhaitent obtenir ce remboursement, de nous transmettre par mail à commune.enges@ne.ch la quittance de paiement de l'abonnement ainsi que les coordonnées bancaires où le virement pourra être effectué **d'ici le 30 juin 2022**. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Tout en restant à votre disposition, nous vous prions de recevoir, Chers parents, nos salutations distinguées.

Administration communale

SENN Occasions
www.sennautos.ch
à un clic du meilleur choix!
Neuchâtel | Thielle
La Chaux-de-Fonds | Yverdon

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



BIBLIOTHEQUE DU C2T – PRIX CHRONOS

Venez découvrir le travail de la classe 6FR541 de M^{me} Aude Neuenschwander à la bibliothèque du C2T du 22 juin au 30 septembre 2022.
Les bibliothécaires se réjouissent de vous accueillir.

LE LANDERON



HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

Merci de prendre note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période des vacances scolaires, soit **du lundi 4 juillet au vendredi 12 août 2022**.

	Matin	Après-midi
lundi au vendredi	09h00 – 12h00	Fermé

A l'exception des:

Lundi 18 juillet	Fermeture exceptionnelle
Mardi 19 juillet	Fermeture exceptionnelle
Lundi 1 ^{er} août	Férié

L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture).

L'administration communale

LE LANDERON



AVIS À LA POPULATION

Règlement de police - Activités et travaux bruyants

Madame, Monsieur,
Nous tenons à vous rappeler une disposition du Règlement de police concernant les activités et travaux bruyants:

«Sauf autorisation spéciale, tout travail bruyant (ex. construction, jardinage, y compris l'usage des **tondeuses à gazon**) est interdit **le dimanche et les jours fériés, les jours ouvrables de 12h00 à 13h30 et de 22h00 à 06h00, ainsi que le samedi dès 19h00**, à l'intérieur de la localité et partout où ils troubleraient le repos des voisins. Ces mesures ne s'appliquent pas aux travaux agricoles».

D'avance, nous vous remercions de respecter cette disposition poursuivant un but d'intérêt général et surtout le respect d'autrui.

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON



BIBLIOTHEQUE DU C2T – FERMETURE ESTIVALE 2022

La bibliothèque du C2T sera fermée du lundi 11 juillet au vendredi 5 août 2022.

Réouverture lundi 8 août à 13h30.

Nous vous souhaitons un bel été

Les bibliothécaires

LE LANDERON



TIR OBLIGATOIRE

Tir obligatoire 25m

Samedi 25 juin 2022 de 1330 à 1530

messeiller
Lakeside Printhouse

www.messeiller.ch

imprimer
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre
communication!

032 756 97 93

Route des Falaises 94

2000 Neuchâtel

Editeur du Bulcom

BULCOM



LE LANDERON

La Cécilienne, présentation des nouveaux uniformes sous un soleil de plomb



Qu'ils étaient impatients ces céciliennes et cécilien de montrer leur nouvel uniforme à la population qui les attendaient. C'est donc dimanche dernier, en fin de matinée que les musiciens se rassemblaient dans la cour du Château pour, bannière en tête, défiler de prime abord dans la Vieille Ville en musique.

Leur parcours ne s'est pas arrêté là et c'est en rangs de marche qu'ils ont fièrement parcouru la rue Saint-Maurice, la rte de Soleure, descendu Jolimont pour sillonner la rue du Lac, remonter ensuite le chemin de la Petite Thielle, et revenir par la rte de Soleure pour arriver en fin de parcours à la rue du centre et s'installer sur la scène de la place du nouveau CAL. Tout au long du parcours, la population était au rendez-vous et ce sont de vigoureux applaudissements qui leur étaient adressés avec enthousiasme. Qu'ils étaient beaux et élégants dans leur nouvelle tenue avec un côté historique et sa touche de modernité. Plus de bicorne et de plumes, mais un chapeau, plus de veste, mais une redingote dans une couleurs marine avec la touche de jaune indispensable à tous leurs uniformes. Comme le souligne Pascal Linder, président, «ça en jette!!!».

Surprise, émerveillement ou parfois quelques regrets, la population accueillait cette fanfare tant appréciée avec enthousiasme.

Petit moment officiel avec le discours du

président qui souligne qu'il était impossible d'inaugurer ces nouveaux uniformes sans les montrer à l'ensemble du village. C'est pourquoi la fanfare a défilé dans les rues villageoises pour terminer en beauté sur la place centrale. Il remercie tous les villageois présents en les invitant à partager le verre de l'amitié après l'interprétation de quelques morceaux.

Maura Bottinelli, conseillère communale, transmet les félicitations du Conseil communal pour ces nouveaux atours. Elle ajoute que la musique est la plus haute expression du génie humain et que La Cécilienne en est les ambassadeurs, car chaque forme de musique a sa noblesse et sa raison d'être. De plus, La Cécilienne joue un rôle crucial dans l'identité et la fierté du village. Elle les remercie aussi pour tout le travail fait auprès des jeunes en leur apprenant la persévérance et le plaisir d'être ensemble. Le Conseil communal leur souhaite beaucoup de satisfactions avec ce nouvel uniforme.

C'est avec bonheur que l'assemblée ravie applaudit à tout rompre la prestation musicale très enlevée de l'ensemble de la fanfare. Place ensuite au verre de l'amitié pour marquer cet évènement.

Soirée souper-concert de présentation des nouveaux uniformes

Samedi dernier, une incroyable soirée festive

réunissait cent-cinquante personnes, une trentaine de bénévoles et une cinquantaine de musiciens à l'Aula du C2T pour enfin découvrir les nouveaux uniformes de la fanfare villageoise. L'attente était de mise pour garder le suspens. Apéritif pris, il était temps de prendre place à table au signal du tambour. Entrée dégustée, les musiciens se présentait sur scène dans leurs anciens uniformes pour régaler les convives de morceaux choisis. On était toujours dans l'attente... Plat principal savouré, c'était au tour de Christian Mukuna, humoriste, d'entrer en scène pour une prestation des plus appréciée «Et sinon ça va!», suivie d'une partie tambour. Dessert et café servi, c'est encore au tour de Christian Mukuna de revenir avec un sketch en relation avec les uniformes.

C'est enfin le moment tant attendu de découvrir les nouveaux uniformes. Sur un morceau composé par Raphaël (mixe entre le Boléro et la chanson de Gilbert Bécaud «Et maintenant»), chaque registre monte sur scène l'un après l'autre et c'est une standing ovation qui enflamme la salle à la vue de ces si élégants nouveaux uniformes. C'est dans ces nouvelles tenues que les musiciens se produisent dans toute une palette de morceaux qui ravissent le public qui en redemande pour finalement se voir accorder deux bis. Comme le veut l'usage depuis toujours, des jeunes de l'école de musique sont intégrés pour participer à quelques morceaux choisis. Une incroyable soirée de folie, de plaisir et de découverte. Décidément, La Cécilienne sait garder le suspense jusqu'au bout, mais quel pur bonheur de participer à une telle soirée qui s'est même prolongée pour certains jusqu'à très tard dans la nuit.

CP



VOILLAT SA
Jardiniers - Paysagistes

Création et entretien de jardin Plants de fleurs et de légumes

Les Flochets
2525 Le Landeron

T. 032 751 26 66
F. 032 751 29 79

info@voillatsa.ch
voillatsa.ch

Cabinet ELSA

REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE
Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement,
massages articulaires, sportifs,
relaxant, anti-cellulite et Reiki



Elsa Gonçalves
078 868 15 02

Adresse:
Cabinet de Neuchâtel,
Rue des Draizes 6, 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)

LES PARENTS DES ÉLÈVES DE 8H ET LE
COMITÉ SCOLAIRE (CESC) VOUS PROPOSENT

La fête de l'école façon
CHAMPÊTRE



29 JUIN
2022
DÈS 18H00
À LA GOUVERNIÈRE

Visite libre de l'exposition créée par les artistes de 1-2 et 5H

Les Lausannoises

Bubble Tea

DJ MARSOUIN

TWINT

Bénéfice entièrement reversé pour les activités extra-scolaires.

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGES CENTRAUX
TUBAGES DE CHEMINÉES
FERBLANTERIE

T 032 751 21 76
2520 LA NEUVEVILLE
WWW.NMARTISA.CH



N. MARTI SA
SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES

Anais Gautier

Acupuncture
Tuina pédiatrique

079 269 82 02
Grand'Rue 1
2072 Saint-Blaise

sante-acupuncture.ch

Notre santé dépend d'une circulation harmonieuse du Qi et du sang dans notre corps.
Au fil des années nous accumulons des tensions qui, à la longue, vont bloquer cette bonne circulation.
Le rôle de l'acupuncteur est d'identifier ces blocages et de les libérer pour retrouver un équilibre physique et psychique.

CORNAUX

LE VIDE GRENIER A VECU



source: Photo Daniel Michon

Dès 9h ce samedi, les exposants ont déballé leurs marchandises (habits adultes, enfants, jouets, bibelots, puzzles, trésors, vélo, trotte, etc), à l'abri du soleil, sous le couvert du préau du collège de Cornaux.

Ils étaient nombreux à avoir répondu «présent» pour s'installer et participer à ce vide grenier. Il n'en fut malheureusement pas de même pour les acheteurs qui se sont fait timides! malgré la quantité, la qualité et le grand choix d'articles proposés.

Cette activité était mise sur pied par la SdC; le comité a pris note des remarques de chacun(e) afin de s'améliorer dans l'organisation du vide grenier dans le futur.

Un grand merci aux personnes qui ont «joué le jeu» et participé avec bonne humeur à cette nouvelle activité.

MCG

Café Restaurant Cornaux « Buvette FC Cornaux »

Tous les lundis soir PIZZA à choix 13.–
Tous les mardis soir CHINOISE À GOGO 24.–

Paiement possible par carte

Horaire du lundi au samedi :
10h-14h • 16h-23h30

Dimanche fermé

Grand-Pont 16 • 2087 Cornaux
032 757 60 61 • 076 533 28 11

ARCH-IMMO
SAMBIAGIO
SA
architecture & immobilier

AUX PROPRIETAIRES DE BIEN IMMOBILIER

Forts de plus de 125 ans d'expérience dans le bâtiment et l'immobilier, nous vous proposons de vous accompagner dans la vente de votre bien immobilier, grâce à notre vaste réseau établi dans le canton de Neuchâtel et du Seeland.

Nous vous offrons des prestations d'expertise gratuite de votre bien et de courtage de vente à des prix très attractifs.

N'hésitez pas à vous adresser à :
Arch-Immo Sambiagio SA au Landeron, au 032 751 24 81
ou par courriel à archimmo@sambiagio.ch



LE LANDERON

Une magnifique Fête Dieu dans le recueillement et la convivialité



Quelle était belle cette Fête Dieu jeudi de la semaine dernière. Après deux années de contraintes sanitaires qui n'ont pas permis de déployer tout le faste dû à la célébration du Saint Sacrement, la paroisse a pu à nouveau se consacrer entièrement au déroulement d'une cérémonie retrouvée.

En début de matinée, paroissiennes et paroissiens se retrouvaient en l'Eglise St-Maurice pour la messe dédiée à cet événement. Un bel office et une belle liturgie des officiants, une chorale renforcée par des membres de plusieurs paroisses du Canton, le Stress Quartet

avec l'orgue, tout cela donnant une très belle ampleur à cette célébration.

La cérémonie terminée, un cortège se formait devant l'église avec les porteurs de bannières des confréries, la fanfare La Cécilienne (pour la dernière fois leurs uniformes actuels), le Conseil de paroisse, la délégation du service hospitalier de l'ordre de Malte en Suisse, les catéchumènes porteurs de pétales de fleurs, la chorale de la paroisse, les premiers communians, des servants ainsi que de nombreux fidèles. Cette année, le dais, protégeant l'ostensoir de 1623, était soutenu par Jérémy Gaillard, Christina Habegger, Christian Muriset et Georges Rais.

La procession, présidée par le Doyen, M. l'abbé Luc Bucyana, s'est déplacée ensuite dans quelques rues villageoises s'arrêtant devant les cinq reposoirs fleuris par Robert Muriset, Maurice Perroset et des membres des deux confréries, M. l'Abbé Paul Frochoux, Fabienne Broquet, Jeanne-Marie Chapuis, Martine Koudawo et toute une équipe de personnes sous la houlette de Jacques Girard et Christian

Persoz. Chants, prières, répartition de pétales de fleurs par les enfants et bénédictions ont ponctué chaque arrêt devant les reposoirs.

La procession terminée, tous se sont retrouvés sur le parvis de l'Eglise pour le traditionnel apéritif suivi d'un repas dans la cour du Château. Une ambiance festive avec au menu jambon à l'os et salades préparées par des paroissiennes et paroissiens.

Par ce temps magnifique tout s'est déroulé à la perfection et chacun a pu ainsi avoir enfin le plaisir de partager de très beaux moments en bonne compagnie.

Rappelons que le maintien de la Fête Dieu au Landeron n'est pas l'affaire d'une ou deux personnes, mais c'est une partie du village qui s'engage. Son organisation et son bon déroulement requiert le travail de nombreux bénévoles, dans un engagement interconfessionnel. C'est une forme d'œcuménisme qui est fort apprécié. Des remerciements sont adressés à tous ceux qui donnent de leur temps pour que cet événement perdure.

CP

CRESSIER

Installation photovoltaïque sur le bâtiment des Sansfoin

Depuis mi-mai dernier le bâtiment parascolaire de Cressier (l'Interlude) est alimenté en énergie électrique d'origine solaire. En effet, une installation composée de 124 panneaux photovoltaïques générant une puissance de 47.1 kWc a été réalisée sur le toit du bâtiment voisin des Sansfoin (appartements avec encadrement) et alimente le parascolaire. L'installation devrait produire environ deux fois la consommation annuelle du parascolaire.

Le projet a été initié et financé par Cressier Solar SA, et a pu être réalisé que grâce au soutien de la Coopérative des Sansfoin (propriétaire du bâtiment des Sansfoin) et de la Commune de Cressier (propriétaire du bâtiment parascolaire).

La société Cressier Solar SA s'est donnée pour mission de favoriser la production d'énergie renouvelable sur le territoire de la commune de Cressier. Fondée en 2020 à la suite d'une souscription publique, elle est à l'origine de l'installation photovoltaïque construite en l'été de la même année sur le toit du collège de Cressier.



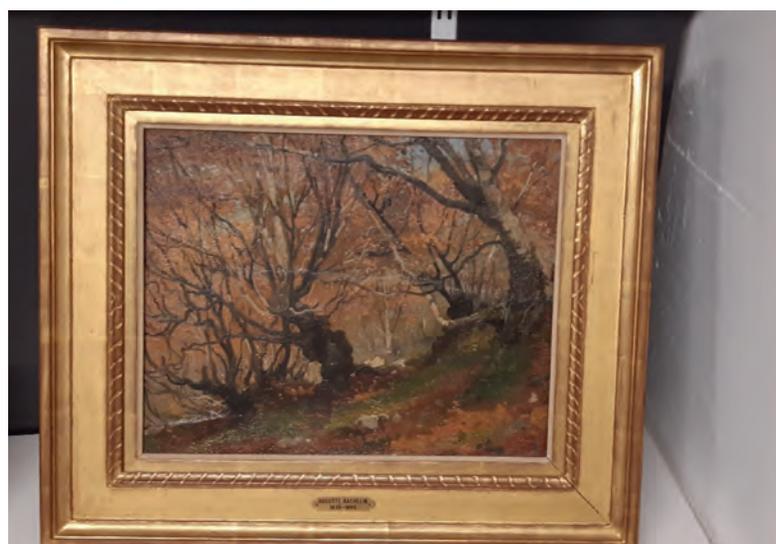
Vue de la toiture pendant l'installation

LA TÈNE

20 ans de la bibliothèque

À l'occasion des festivités des 20 ans de la bibliothèque, dans le cadre de l'exposition Auguste Bachelin présentée à la bibliothèque de La Tène, quelques lecteurs se sont prêtés à l'exercice de l'évocation inspirée d'un tableau d'Auguste Bachelin.

Nous vous livrons un texte ci-dessous et l'image du tableau :



Nom du tableau duquel je m'inspire : **Vue automnale d'un sous-bois**

L'automne déjà! Les feuilles crissent sous mes pas le vent siffle entre les branches les oiseaux participent à ce concert au milieu de couleurs chatoyantes. C'est ainsi, appuyée à mon arbre, si vieux, si solide il me sert de dossier. Juste être là, être bien. Puis la fraîcheur venant, Il est temps de reprendre la marche pour me laisser surprendre par cet inconnu qu'est l'avenir.

Christen Chantal 12.05.2022

SAINT-BLAISE

Apéro de début d'été à Saint-Blaise: venez nombreux!

Rendez-vous le vendredi 1 juillet 2022 dès 18h au Pré Brenier.

La Commission du 3Février (C3F) organise l'apéritif villageois de début d'été. Sur un principe Canadien, le comité fournit des boissons et s'occupe du service et les participants partagent les victuailles confectionnées avec amour dans les cuisines du village. L'événement sera annulé en cas de météo défavorable. Le bon sens étant de mise dans ces circonstances. Nous espérons vous voir nombreux pour partager un moment de convivialité qui lancera la saison la plus ensoleillée de l'année!

Le comité de la Commission du 3Février.



«Quand je suis en colère,...
... une promenade dans la fraîcheur
des feuilles d'automne m'apaise.»
Un conseil de Magali F., aveugle

Les personnes aveugles vous aident volontiers.
Merci de les aider vous aussi.

UCBAVEUGLES
www.ucba.ch



ONDE VERTE
Le billet pour vos transports publics

Icons: fork and knife, building, umbrella, suitcase

Abonnement week-end

CHF 33.- seulement

Voyagez librement dans tout le périmètre ONDE VERTE durant 9 week-ends* pour seulement CHF 33.- www.ondeverte.ch

*En vente dès le 15 juin. Abonnement valable les week-ends du 1er juillet au 31 août - du vendredi dès 18h au dimanche fin de service.

LA NEUVEVILLE

Ludothèque

La Ludothèque sera bientôt en vacances... dernier jour de prêt le samedi 9 juillet (reprise le mardi 23 août). Il vous reste encore un peu de temps pour venir jouer à la « Grenouille sauteuse » et repartir, si vous gagnez, avec un jeu supplémentaire pour les vacances d'été. **Last Friday, on remet ça!**

Vendredi 24 juin, la Ludothèque sera ouverte de 18h à 22h. Nous nous réjouissons de votre visite!

Nous en profitons pour remercier celles et ceux qui ont participé à notre sondage sur les soirées jeux lors du dernier Last Friday; nous sommes impatients de pouvoir vous en dire bientôt plus à ce sujet.

Recherche de bénévoles

La Ludothèque recherche des bénévoles dynamiques et motivés pour renforcer son équipe. Vous appréciez les jeux, avez le sens de l'accueil, un bon esprit d'équipe et quelques heures par mois à offrir? Ecrivez-nous à ludotheque@neuveville.ch ou passez nous voir aux heures d'ouverture, et nous nous ferons un plaisir de vous donner de plus amples informations.

L'équipe de la Ludothèque

Heures d'ouverture:

Mardi 16h-18h/Samedi 9h30-11h30
Rue du Marché 10 – 2520 La Neuveville
032 751 63 33/Facebook/Instagram
ludotheque@neuveville.ch



A L'EMPORTER **TERRASSE OUVERTE** **EN LIVRAISON**

Sucre Salé
spécialités libanaises

A L'EMPORTER AU 032 753 05 45 • 076 413 54 52

Grand-Rue 8 • 2072 Saint-Blaise
Suivez-nous sur [f](#) et [i](#)
www.sucresale.ch

LIVRAISON À DOMICILE
Téléchargez l'application Smood.ch

smood.ch **UBER EATS**



P. Pagani Peinture - Papiers peints
Rénovation de façades
Devis sans engagement

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com

Bureau 032 753 21 16
Natel 079 448 59 72



CRESSIER

Conserver la mémoire du 22 juin 2021

Une association en passe d'être créée

Il y a une année, le village de Cressier a été frappé par une crue du Ruhaut inattendue. «La plus grande catastrophe naturelle de son histoire» affirment Charlène et Sylvain Persoz, Laurent Demarta et Laila Cinotti.

Ils relèvent, qu'outre les dégâts matériels, cet événement suscité un énorme élan de solidarité.

Lors de la séance du Conseil général, du 16 juin passé, Laila Cinotti a déclaré qu'un groupe d'habitants souhaitait constituer l'association «Cressier Solidaires» pour réaliser au mois de juin de chaque année une journée avec la population de Cressier.

Elle aura pour but de créer, en accord avec le Conseil communal, un ouvrage collectif qui permettra d'embellir Cressier.

Les initiateurs de «Cressier Solidaires» recherchent, d'ici septembre, quelques jeunes forces vives pour compléter l'équipe des membres fondateurs.

CZ

LIGNIÈRES

Fenêtre de l'Apreis

FENÊTRES DE L'APRAIS						
Juin 2022						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
GRILL PÉTANQUE 01	F. À PIZZA 02	FEU 03	FLAVIEN STOPPA -CH. DU GIBET 1 18H30 04	-CES -AU GIBET 18H 05	-GASPAR FRIDEZ -HAUTES BORNES 4 18H30 06	NICOLE HUMBERT-GROZ -HAUTES BORNES 10 17H 07
-MARYLINE STOPPA -RAVIÈRES 7 11H 08	-REPOS 09	-REPOS 10	-REPOS 11	-REPOS 12	-VALENTIN GEISER -PLANCHES 3C 18H 13	-CLAUDE REBORD -SASSELET 18 18H 14
-CARYL STAUFFER -CHEMIN DU SOLEIL 11H 15	-STEVE FAVEZ -EN FACE DE RICCI 18H 16	-REPOS 17	-REPOS 18	-STEEVE SCHERZ -FRANC-ALLEU 1 18H 19	-SCHERZ DAVID -RUE DE CHEMARIN 15 18H30 20	-MARIE D'ALOISIO -PLANCHES 13 18H30 21
-SEBASTIEN REY -COMBE DU SAPIN 3 11H 22	-LAURA MASTROP -FIN DE FOREL 5 18H 23	-STEPHANE BOILLAT -FRANC ALLEU 10 18H 24	-COMITÉ APRAIS -TERRAIN FOOT 18H 25	-VINCENT MAURER -SUR LE REIN 2 17H 26	-SDL -AU GIBET 18H 27	

CRESSIER

Renaissance du football au village

Cressier Sport 2019

Après des années sans club de football, «Cressier Sport 2019» a été créé il y a moins de trois ans. Son but a été pleinement atteint confirme Cosimo Pepe, son président d'honneur. Le club est présidé par Maik Caetano, le directeur sportif est Joao Caetano.

Cosimo Pepe explique: «Le premier objectif a été de constituer un mouvement junior pour répondre aux attentes de certains parents qui ne voulaient pas emmener leurs enfants dans les villages voisins pour faire du foot.»

Aujourd'hui, le résultat est positif: le club réunit 48 jeunes dans le mouvement junior dont 33 de Cressier et 15 des communes proches. En même temps, une équipe senior a vu le jour. «Cressier Sport 2019» évoluera, l'année prochaine, en 3^{ème} ligue. Le club a été choisi, cette année, par l'Association neuchâteloise de football ANF pour organiser les finales de 4^{ème} ligue.

Le terrain de football des Prélards a retrouvé vie.

CZ

LE CAP
noiseless

SILENT PARTY
SAMEDI 25 JUIN

18H - 19H30 SILENT «SIROP» (ENFANTS)
19H30 - 22H SILENT ADOS
22H - 2H TOUT PUBLIC

PRÉAU DE L'ÉCOLE DE CRESSIER
CARTE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE POUR OBTENIR UN CASQUE

FÊTE DU JUMELAGE
CRESSIER FEGERSHEIM

HAPPY BOWL
HEALTHY

Nouveaux horaires
Mai à Septembre
Ouvert jusqu'à 21h30

Ouvert tous les jours 7/7
11h - 13h30 / 18h - 21h
La Russie 21, 2525 Le Landeron
032/751.12.12

Conditions livraison sous
WWW.HAPPYBOWL.CH

MARIN-EPAGNIER

Stoppa Fils SA fête ses 40 ans d'activité



Le local qui faisait office de premier atelier/dépôt devient rapidement trop étroit. C'est à Peseux que les deux frères trouvent des locaux adaptés à leurs activités. L'atelier et les bureaux sont réunis sous un même toit. Après un passage à Hauterive, l'entreprise s'installe à Marin en 2015. Aujourd'hui l'entreprise compte une vingtaine d'ouvriers fixe et collaborateurs administratifs.

En 40 ans d'activité, le métier de peintre a évolué grâce à la mécanisation et à l'évolution des techniques et produits. Au fil des années, l'entreprise s'est développée et propose aujourd'hui à ses clients tous types de travaux: réfection d'appartement, façades, travaux de plâtrerie, montage de paroi, isolation thermique, périphérique, pose de faux-plafonds, ... Fort de cette expérience, Stoppa Fils SA est actif dans tous le Canton de Neuchâtel et cantons limitrophes particulièrement dans l'Entre-deux-Lac avec quelques belles références dans les communes de l'aire de diffusion du Bulcom:

Hauterive: Bâtiment de l'Administration Communale (réfection des façades)

Saint-Blaise: Rue des Moulins 15 (façade de la Roue)

La Tène: La Ferme Kolb (intérieur et extérieur)

Enges: Bâtiment de l'Administration Communale (peinture intérieure et extérieure)

Cornaux: Immeuble «Le Mirador» (isolation thermique extérieure)

Cressier: Salle Vallier (peinture intérieure et ext.) et Château (travaux extérieurs)

Le Landeron: Immeuble «Emeraude» rue la Russie et La «Maison des Sœurs» à l'entrée du Bourg (travaux intérieurs et extérieurs)

Lignièrès: Temple et Salle du Battoir (travaux intérieurs et extérieurs)

La relève se forme et la succession de l'entreprise s'organise afin d'assurer les quarante prochaines années!!

Contact: 032 730 30 90/info@stoppa-peinture.ch/stoppa-peinture.ch

Rue des Indiennes 11, 2074 Marin-Epagnier

Après un apprentissage de peintre chez Bura & Linder Peinture, Mario Stoppa décide sur un coup de tête de se mettre à son compte en 1982. Peu de temps après, son frère Pascal le rejoint et l'aventure peut commencer.



LE LANDERON

Concert des chorales de la région de Neuchâtel (éorén)



Mardi de la semaine dernière, 4 chorales se retrouvaient à l'Aula du C2T pour un très beau concert réunissant les chorales des Terreaux, du Centre des Deux Thiellles (C2T) et des centres de la Côte et du Bas-Lac.

Laurent Winkler, directeur du C2T est ravi de voir autant de monde et il adresse ses remerciements sincères à tous pour cette belle participation.

C'est à la chorale des Terreaux d'entrer en scène avec vingt-quatre jeunes choristes qui, sous la direction dynamique d'Isabelle Joos, régalaient l'assemblée de sept morceaux tel que chants du Mozambique, d'Afrique du Sud, du Sénégal, d'une magnifique Notre-Dame et, en référence à notre planète, les enfants du

monde, caresse sur l'océan et sauver la terre pour les enfants. Beaucoup d'émotion dans ces interprétations de référence tel que «on a tous une cathédrale à rebâter, à reconstruire en se souvenant de l'incendie de la cathédrale Notre-Dame. De nombreux applaudissements nourris au fil des interprétations ont ponctué cette prestation très appréciée.

La chorale du C2T vient ensuite sur scène avec ses dix-neuf choristes qui, sous la direction de Gérald Kottisch, interprètent quatre chants tel que Shape of you, ainsi valse la vie, all of me et Beliver. Beaucoup de soutien et d'accompagnement par le claquement des mains du public et des applaudissements chaleureux à la fin de la prestation. Il faut relever que M.

Kottisch a repris la direction de cette chorale il y a seulement une année avec notamment les six derniers mois d'intense travail.

Viennent ensuite les chorales de la Côte et du Bas Lac réunies tout au long de l'année. Sous la direction de Laetitia Schneider et de Mélanie Trachsel au synthétiseur les trente choristes ont entonné en mixte des extraits de la dernière et de la prochaine comédie musicale toutes deux composées par Mélanie Trachsel. C'est avec beaucoup de plaisir, d'entrain et de mouvements que ces jeunes chanteuses et chanteurs ont interprété neuf morceaux dans une ambiance incroyable. Le public enthousiasmé a longuement applaudi toutes ces prestations.

Pour terminer en beauté, toutes les chorales se sont présentées sur scène pour interpréter un chant d'ensemble «Laissons entrer le soleil tiré de la comédie musicale Hair», morceau qui a été fortement bissé par le nombreux public. Une magnifique soirée que personne n'oubliera à coup sûr.

Concert de la nouvelle comédie musicale des centres de la Côte et du Bas Lac

Sous le titre «Toi, moi et les autres» (composition de Mélanie Trachsel et mise en scène de Daria Girolami) cette comédie musicale aura lieu les 30, 31 mars et 1^{er} avril 2023 à l'Espace Perrier à Marin.



CRESSIER

Du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

Jérémie Veillard présidera le Conseil général, Michel Froidevaux, le Conseil communal

Le Conseil général, présidé par Luciano Cravero, PS, était réuni jeudi soir 16 juin, à la maison Vallier, en séance ordinaire. Il a accepté, à l'unanimité, les comptes de 2021 qui affichent un léger déficit de CHF 19'744,32. Il représente 0,22% des charges.

Comptes 2021 : voix des partis

Brigitte Gyger a déclaré que le groupe PLR avait pris connaissance avec satisfaction des comptes 2021. Elle a souligné que le taux d'endettement pouvait être qualifié de « bon » et que la proportion des investissements, le taux d'autofinancement ainsi que le poids des intérêts passifs restent faibles. Elle a cependant encouragé à la vigilance car les mesures d'urgence prises en relation avec les inondations du 22 juin 2021 et les futurs travaux de sécurisation, en amont et au centre du village, impacteront les finances durant plusieurs années.

Pierre Geissbühler, s'est exprimé pour le groupe « Ensemble pour Cressier PS-Les Verts ». Après avoir relevé que le résultat des comptes 2021 était meilleur qu'espéré par l'annulation de réalisations et de manifestations en raison du covid 19. Il a souligné la faiblesse des recettes des personnes morales: CHF 140'000.00. Malgré la présence de nombreuses entreprises sur le territoire communal, il ajouta: « Pour notre groupe, les habitants de Cressier subissent beaucoup de

nuisances en lien avec ce tissu industriel et ne sont pas dédommagés pour cela. Au contraire, la faiblesse de la participation des entreprises dans les comptes communaux entraîne de facto un impôt communal élevé pour les contribuables. »

Augmentation du temps de travail de l'agent de sécurité publique, ASP

Le groupe « Ensemble pour Cressier PS-Les Verts » n'a pas été convaincu par le rapport émis par le Conseil communal pour accroître le poste de travail de l'ASP de 60 à 100%. Il a demandé le refus de l'entrée en matière. Néanmoins, le Conseil général a majoritairement approuvé l'élargissement du poste d'ASP sollicitée par le Conseil communal.

Pour Brigitte Gyger, PLR, porte-parole de la Commission financière, l'augmentation du poste d'ASP est compensée au sein de l'administration communale car un emploi n'a pas été repourvu complètement.

En charge du dicastère de la police, le conseiller communal Joël Boulogne a décrit les nouvelles tâches qui attendaient l'ASP, notamment dans le domaine de l'urbanisme.

Dons en faveur des sinistrés des inondations du 22 juin 2021

La création d'un fonds communal temporaire des dons versés à la Commune de Cressier en faveur des victimes non indemnisées de la catastrophe de juin 2021 a aussi été approuvée

à la majorité des conseillers et conseillères présents. Ils ont encore renforcé les règles du fonds pour que les dossiers soient traités de manière anonyme.

Amélioration de la biodiversité urbaine

Le Conseil communal a été invité à « retravailler » la réponse qu'il a donnée à la motion du groupe « Ensemble pour Cressier » acceptée en juin 2021 par le Conseil général.

Le groupe PS-Les Verts a considéré qu'aucune mesure concrète supplémentaire n'était prévue malgré l'urgence de la situation: 60 espèces menacées et 75% de la masse des insectes perdue depuis plusieurs décennies.

La motion sera reprise par la commission de l'environnement.

En fin de séance

Arrivant au terme d'une année de présidence, le conseiller communal Jean-Bernard Simonet, PS, a été ovationné pour son remarquable engagement au service de ses concitoyens et concitoyennes particulièrement lors de la catastrophe naturelle qui a frappé Cressier en juin 2021.

CZ

LA TÈNE

Classement La Tène-CIS au tournoi du MC . LOCARNO

1./ Carlo Fehimann , MC Grindel Kloten

7./ Jean-pierre Sorg, MC La Tène- CIS

15./ Michael SEHER, MC La Tène-CIS

Ghielmetti
Pompes Funèbres
25 ans d'expérience au service des familles
Tél. 032 721 19 31
Prévoyance funéraire

CE WEEKEND
Hommes au bord de la crise de nerfs
Du VE 24 au DI 26 juin à 20h30
The last bus
DI 26 juin à 17h30
LA SEMAINE PROCHAINE
Jurassic World : le monde d'après
Du ME 29 juin au DI 3 juillet à 20h30
Tom Medina
MA 28 juin et DI 3 juillet
A VENIR...
Le cinéma sera fermé durant les vacances scolaires !
Bel été à toutes et tous !
www.cine2520.ch

**DESTOCKAGE
HEIDI.COM ET SWITCHER
et bien plus encore!**

Vendredi 24 et samedi 25 juin de 9h à 18h

Des milliers de t-shirts HEIDI.COM qui déclinent la suissitude sous toutes les coutures, à porter cet été ou à offrir à vos amis d'ici et d'ailleurs à prix sacrifiés!

DANYTEX

Fin de Forel 8 - 2523 Lignières - info@danytex.ch

**Marquage publicitaire
Impression digitale
Décoration adhésive**

ADL
PUBLICITÉ

Grand-Rue 4 | 2035 Corcelles NE
032 727 20 00 | info@adl.ch
WWW.ADL.CH

CRESSIER

Comment le photographe vit-il l'événement du 22 juin 2021 ?

Au matin du 23 juin 2021, le photographe Alexandre Witschi, de Cressier, chasse des images à la fois spectaculaires et fort précieuses. Précieuse pour la mémoire collective car même si chacun se souvient avec force de ce terrible orage, sur le long terme, nul ne pourra réellement décrire l'ampleur de la catastrophe. Grâce au travail d'Alexandre, c'est désormais possible. Le photographe aujourd'hui va plus loin. Un an plus tard, il se rend avec une précision horlogère sur les lieux saisis ce fameux 23 juin et, via un procédé photographique dynamique, invite chacun à se rendre compte de l'évolution de la situation dans les rues de Cressier. Dans les lignes ci-dessous, il décrit la manière qui fut la sienne, de vivre l'événement. Une exposition de son travail photographique se tient actuellement dans le château de Cressier et un site internet très intelligemment nommé www.cressier-avant-apres.ch est à consulter dès ce jour. Attention les yeux, c'est impressionnant, très impressionnant.

Robin Nyfeler

22 Juin, 19h45

Des lignes de grain, des super-cellules, des orages extrêmes, nous en subissons depuis la nuit des temps. Aujourd'hui, galvanisées par le phénomène de dérèglement climatique, les cellules orageuses délivrent un volume d'eau bien plus important qu'auparavant.

44mm, c'est ce qui est tombé à Cressier le soir du 22 juin, en une heure environ. Deux orages ont fusionné et stagné au-dessus de la région, déversant leur fureur sur un terrain d'ores et déjà gorgé d'eau - alimentant le Ruhaut et le Mortruz - dont les lits étaient bien trop petits pour contenir des précipitations d'une telle ampleur.

Les premières alertes ont été signalées mardi vers 19h45. En tout, la centrale neuchâteloise d'urgence a reçu plus de 500 appels. Environ 75 bâtiments ont été touchés.

La police et les forces d'intervention - près de 120 personnes - ont œuvré toute la nuit pour stabiliser la situation. Aucune personne blessée ou disparue n'a été à déplorer.

Plusieurs familles ont en revanche dû être relogées en raison des dégâts d'eau et/ou des

coupures d'électricité. Un élan de solidarité sans précédent s'est mis en place.

23 Juin, 7h00

Le calme après la tempête. Le village se réveille sonné par l'ampleur de la dévastation alors que les espoirs d'un mauvais rêve s'estompent.

Un choix s'offre alors à moi. Reprendre une pelle pour continuer ou prendre mon appareil photo pour tenter d'immortaliser le village, le ventre ouvert; choix logique...

Une idée s'impose d'entrée de jeu: figer les ruelles et les maisons, du haut du village au sous-voie, avant que la fourmilière humaine et mécanique ne se mette en marche. L'avantage d'être du village, c'est de s'y trouver avant la presse.

Il n'est pas encore 7h00, des dizaines de clichés sont dans la boîte, suivies bientôt par d'autres. Les sujets sont infinis, quel que soit l'endroit où se pose mon regard.

Sur ma gauche, je vois la voiture de Sarah dramatiquement encastrée dans la maison. A ma droite, Reymond pleure les restes de son magnifique jardin. Plus bas, Maria et sa famille étalent sur le sol de leur salon les nombreux albums photos pour tenter de les sauver, après que leur cave ait été totalement submergée. Des histoires comme celles-là, il y en a des centaines d'autres. Chacun en a une à raconter.

Pour ce reportage, j'équipe mon Nikon D810 d'un objectif «Fisheye» 15mm f/2.8 (ultra grand-angle). A la fin de la journée, environ 650 clichés sont saisis; 33 d'entre-eux font l'objet de cette exposition.

D'autres clichés - exclusifs - sont publiés sur le site internet dédié à l'exposition: www.cressier-avant-apres.ch

Juin 2022

Cressier, un an après. Les photographies dorment depuis presque une année sur un disque dur, attendant patiemment d'être réveillées, et avec elles, les souvenirs d'un événement exceptionnel. Exceptionnel car une année après, le village panse toujours ses plaies. Si les gens ont repris le cours de leurs vies, le village lui, porte toujours les balafres des pelles mécaniques, visibles sur certaines façades ou sur les rues (photo 2 & 5).

Accomplir l'ensemble des travaux prendra encore quelques années. Les propriétaires des bâtiments du haut du village, les plus touchés, sont pris dans les rouages de procédures administratives lentes et compliquées, qui leur demande la plus grande patience.

Pour certaines personnes, le passage d'un simple orage d'été les ramène instantanément à ce jour de juin 2021. Un événement qui laisse de profondes traces dans les esprits, à l'instar des murs des maisons du centre du village.

Mais, elles nous ramènent également à l'élan de solidarité sans précédent qui s'est mis en place, le soutien infailible des gens d'ici et d'ailleurs, des autorités, des pompiers, de la protection civile, de l'armée et des entreprises de tous bords, assurant les donations en eau et en nourriture, la collecte d'habits, et bien plus encore.

Un certain temps sera nécessaire encore, avant de cicatriser les plaies d'un 22 juin qui restera définitivement dans toutes les mémoires.

Malgré tout notre malheur, rappelons-nous de la chance que nous avons de vivre ici, à Cressier, et que la vie continue, parmi tant de gens formidables.

Informations utiles

Lien vers le website: www.cressier-avant-apres.ch

Exposition à voir au château de Cressier





Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

CATÉCHISME – VOLÉE 2022-2021 : Pour les inscriptions et tous renseignements concernant le catéchisme, veuillez vous référer au site de la paroisse ou contacter le pasteur Frédo Siegenthaler ou encore le secrétariat (vous trouvez les coordonnées ci-dessous).

Ce catéchisme concerne tous les jeunes qui vont commencer la 11e Harmos ou ceux, plus âgés, qui souhaitent encore faire ce parcours Alpha caté. Douze soirées pour en découvrir plus sur soi-même, les autres et Dieu. La soirée de lancement aura lieu le jeudi 1^{er} septembre à 18h30 au foyer de St-Blaise. www.entre2lacs.ch

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 26 juin

10h00 Culte œcuménique au centre paroissial de Cressier – spécial fête 30^{ème} anniversaire du jumelage de la commune de Cressier NE avec celle de Fegersheim/Ohnheim (Alsace).

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Bee Happy et garderie au foyer. La Ruche: voir programme sur le site. Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier:

Mercredi 29 juin

Dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!.

Lundi 27 juin

14h00 Marche méditative. Rendez-vous devant le centre paroissial réformé de Cressier.

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès:

Dimanche 26 juin

9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial de Cressier.

19h00 **Temps de méditation et de prière** au temple de Lignièrès (chaque 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois).

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux,...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner – prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise:

Sophie Rossel, foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 24 juin

09h00 Messe à Saint-Blaise. Sacré Cœur de Jésus - Solennité

Samedi 25 juin

11h00 Baptême de Gabriel Fatton à Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 26 juin

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

11h30 Baptême de Giuliana et Valentina Cirillo à Saint-Blaise

Mardi 28 juin

08h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

09h00 Messe à Saint-Blaise

Mercredi 29 juin

08h15-12h00 Passage du Bibliobus devant l'église de Saint-Blaise

Jeudi 30 juin

08h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

Vendredi 1^{er} juillet

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 2 juillet

09h00 Messe à Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 3 juillet

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat

Mardi et jeudi matin 8h00-11h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant: abbé Leonardo Kamalebo

Paroisse de Neuchâtel

Samedi 25 juin

20h00 Veillée de prière à la basilique (église rouge). Rencontre mondiale des familles

Dimanche 26 juin

10h00 Messe à la basilique (église rouge). Rencontre mondiale des familles

11h45 Apéritif et repas au Jardin du Mini-Golf avec l'Angelus du Pape François en direct de Rome

14h00 Animations pour petits et grands

16h30 Bénédiction des familles

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 26 juin

10h00 Célébration œcuménique au temple de Cressier

Lundi 27 juin

19h Assemblée générale de la Paroisse catholique

de Cressier – Enges – Cornaux au Chalet St-Martin à Cressier

Samedi 2 juillet

17h00 Messe à Enges (fête patronale)

Attention: l'horaire d'été commence début juillet!!!

(feuilles des horaires disponibles au fond de l'église)

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Vendredi 24 juin

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

Samedi 25 juin

17h00 Messe

Dimanche 26 juin

10h00 Messe des familles à la basilique Notre-Dame de l'Assomption (église rouge) à Neuchâtel

Vendredi 1^{er} juillet

17h45 Chapelle: adoration – méditation

18h15 Chapelle: messe

Dimanche 3 juillet

10h30 Messe animée par la chorale

à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs (fête patronale)

14h00 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30

Attention: l'horaire d'été commence début juillet!!!

(feuillet des horaires disponibles au fond de l'église)

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jedi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jedi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

MEMENTO DE JUILLET

LE LANDERON

Tous les samedis et dimanches le musée de la vieille ville est ouvert
Parc animalier, labyrinthe du maïs durant tous les mois de juillet, août, septembre et octobre

30.07 **SDL**, Fête du Camping, Camping Les Pêches
31.07 **Commune**, Fête nationale Suisse, VV et piscine

CRESSIER

01.07-31.10 **Parc Animalier de Bel-Air**, Labyrinthe dans le maïs, Domaine de Bel-Air
31.07 **Commune/ADC/Fanfare**, Fête Nationale, Place du Village

CRESSIER

La Fête-Dieu de retour sous un soleil tapant



Après deux ans d'absence dues à la pandémie, la Fête-Dieu de Cressier a retrouvé son rituel malgré la chaleur accablante envoisinant les 30 degrés.

A Cressier, la Fête-Dieu, événement catholique qui commémore la présence de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie, est reportée au dimanche et se déroule dans la ferveur et la simplicité. Dès 5h, un détachement de la fanfare a sonné la diane aux quatre coins du village. A 9h30 les cloches de l'église Saint-Martin ont pris le relais pour annoncer la messe solennelle. Animé par les grandes orgues, la chorale et la fanfare, l'office a retrouvé le faste des grandes célébrations. Installé à Cressier depuis le 1^{er} septembre 2019, l'abbé Gérard participait pour la première fois à la traditionnelle procession dans le village, laquelle fut annulée ces deux dernières années. Sous le dais, portant le Saint-Sacrement, il a connu des moments très chauds, tout comme les porteurs et les participants. Musiciennes et musiciens de l'Espérance avaient tombé le gilet et gardé la cravate, tous restés stoïques malgré la chaleur n'ont pas moins offert de belles et retentissantes prestations musicales avant, pendant et après la procession, bravo à eux!

Après la messe, la procession s'est mise en marche, la fanfare rythmait le pas, lent et solennel. Par tradition, une première halte a lieu au home St-Joseph et réjouit les patients confortablement installés à l'ombre. La procession s'est dirigée ensuite vers la place du village pour s'arrêter au reposoir fleuri avec délicatesse. Les participants se sont joints aux chants et prières qu'accompagnent la bénédiction publique donnée par le prêtre. Le dais, couleur or aux plumets blancs, aura peut-être étonné plus d'un! Il a été aimablement prêté par la paroisse du Landeron. Il faut se souvenir que les inondations du 22 juin 2021 à Cressier n'ont pas épargné les sous-sols de l'église endommageant nombre d'éléments paroissiaux, le dais notamment.

Un plan canicule était prêt ce dimanche, la collation traditionnelle offerte par la paroisse a été servie à l'ombre, bancs et chaises étaient à disposition sous les arbres, en bonne fraternité se sont engagés les propos des participants.

GC

Peinture • Papiers peints

Rénovation de façades

Parquets flottants

Location déshumidificateurs

**CHRISTIAN
PARIS**

Chemin des Peupliers 4
2074 Marin-Épagnier

Tél. : 032 753 61 26

Mobile : 079 611 69 89

e-mail : paris.peinture@net2000.ch





LIGNIÈRES-NODS

Société de développement de Nods – Course à pied

Un entraînement rythmé par les conseils et défis lancés par le coach



Dès le retour des beaux jours ce printemps, la SDN a convié toutes les personnes motivées à venir s'entraîner à Nods. Un flyer a circulé, l'info a rapidement été partagée et chaque lundi, une joyeuse petite troupe se réunit sous la houlette de Peter Naegeli, coach expérimenté.

«Alors que nous discutons des différentes activités que nous pourrions organiser par le biais de la SDN, l'idée nous est venue de proposer des entraînements sportifs. Ainsi, tous les lundis, le rendez-vous est fixé au parking ski de fonds de Nods, de 18h45 à 19h45, mais il nous arrive de poursuivre au-delà d'une

heure.» Littéralement enchantée par cet entraînement et surtout par l'engouement qu'il suscite, Maryline Scemama, en présidente dynamique de la SDN, ne manquerait un entraînement sous aucun prétexte, au même titre que la plupart des autres participants (en majorité des femmes).

Si, dans un premier temps, ces séances d'entraînement ont été prévues jusqu'en juillet, il y a fort à parier que la course du lundi soir reprenne de plus belle après les vacances d'été, vu l'écho rencontré. Ainsi, la semaine dernière, ils n'étaient pas moins de 16 à suivre attentivement les indications de leur coach. Chaque entraînement est financé par les participants eux-mêmes: la somme de 10 CHF est réglée lors de chaque participation, pour éviter toute contrainte et assurer une autonomie certaine.

«Il ne s'agit pas ici juste de courir, ou même de courir en groupe. Peter Naegeli part toujours en repérage avant notre entraînement. Il place soit des repères, soit des petits obstacles, et nous lance différents défis», poursuit Maryline Scemama. Apprendre à accélérer, à ralentir quand cela est nécessaire, écouter son corps, être attentif à son souffle, autant

d'éléments essentiels quand on s'entraîne, et ceci de façon encore plus rigoureuse quand on reprend une activité sportive après une pause plus ou moins longue.

En parallèle de cet entraînement du lundi, la SDN a également organisé trois courses «pour bien démarrer la journée». En partant de l'Hôtel du Cheval Blanc de Nods à 6h15, les valeureux sportifs matinaux peuvent soit pratiquer la course à pied ou le nordic walking. Jusqu'ici, deux matinées ont déjà eu lieu, une en mai et une en juin, et la SDN récompense les courageux en leur offrant, à l'issue de l'effort, un peu de réconfort sous forme d'un délicieux bircher. Si le défi vous intéresse, le prochain rendez-vous est fixé au jeudi 7 juillet.

Que ce soit pour l'entraînement du lundi ou les courses matinales, l'inscription par téléphone au 079 204 54 03 (lundi soir) ou au 078 820 36 04 (course du matin) est indispensable. Une belle façon de bouger en équipe et de pouvoir se motiver mutuellement, sous l'œil attentif du coach Peter Naegeli, qui met tout en œuvre pour qu'entraînement rime avec amusement.

Céline

Cornaux
Fête nationale
Lundi 1^{er} août 2022

La commune a le plaisir de vous convier à son
Brunch pour la Fête Nationale.

Celui-ci se déroulera sous le préau de l'Ecole
et ses alentours.

Programme :

- 10h00 Ouverture du Brunch
- 11h00 Apéritif de Bienvenue
- 11h30 Allocution officielle
M. Nicolas Feuz,
Procureur & Auteur de polars
- Hymne National

Animation musicale
Cantine
Jeux pour enfants

Organisation :
NMBC
Neuchâtel Mini Buggy Club

Inscription au guichet de l'administration communale, contre
remise de « bons-repas » jusqu'au 13 juillet prochain.

Participation de Fr. 10.- / pers. pour le Brunch – boissons non
comprises – Enfant jusqu'à 12 ans Gratuit

Inscriptions sur place limitées – au prix de Fr. 20.-

Commune de Cornaux et
Neuchâtel Mini Buggy Club / NMBC

TOUT TERRAIN

TOUS NIVEAUX

MOTIVANT

CONVIVAL

ON VOUS ENTRAÎNE À NODS

DU 25 AVRIL AU 4 JUILLET

Lundi 18:45 - 19:45

Départ: Parking ski de fonds Nods

DISTANCE VARIABLE

SDON

ENTRAÎNEMENT DE COURSE À PIED
PAR LE COACH SPORTIF EXPÉRIMENTÉ
Peter Naegeli www.kona-coaching.com

PARTICIPATION
CHF 10.- ENTRAÎNEMENT
INSCRIPTION
079 204 54 03

j' ♥ le ☀
et je me protège !

Textile

Ombre

Chapeau

Crème

Lunettes

Hydratation

Les communes s'engagent pour la prévention solaire !

2 juin	Val-de-Travers	Inauguration de la voile d'ombrage installée sur la pataugeoire de la piscine
Juin	St-Blaise (Bas-Lac)	Prévention solaire auprès des élèves du Bas-Lac et aux abords des rives du lac
Juin	La Grande Béroche	Formation à la prévention solaire au sein de la commune
22 juin	Neuchâtel	Sensibilisation des cyclistes à la prévention solaire dans le cadre de Neuchâtelroule, station du port
24 et 30 juin	La Chaux-de-Fonds	Sensibilisation des élèves dans le cadre des Joutes sportives
2 juillet	Le Locle	Stand de prévention lors des Promotions du Locle
2 juillet	Val-de-Ruz	Sensibilisation à la prévention solaire lors du Triathlon de Val-de-Ruz
Septembre	La Chaux-de-Fonds	Sensibilisation à la prévention solaire lors des Family Games

avec le soutien de

Fête de la Jeunesse 25 juin 2022

Flower Power

dès 10h30 **Ouverture**
Cafés & pâtisseries

10h30 – 12h30 **Jeux pour les enfants dans la Vieille Ville**
animés par les 7^{èmes} et les 8^{èmes}

dès 11h30 **Repas en famille**

15h00 **Chant avec Junior Tshaka**
Cour du Collège

15h15 **Départ du Cortège des enfants**
Parcours : Collège primaire – Rue St-Maurice – Rue du Lac – rue de Jolimont rue de Soleure – rue du Centre – Rue de la Gare – Faubourg et arrivée dans la Vieille Ville.

16h15 – 17h30 **Concert avec Junior Tshaka**
Cour du Château

18h00 – 21h00 **Disco pour les enfants**

Dès 18h **Repas, Bar à Mojito & Disco**

Fête organisée par Conseil d'Établissement Scolaire Communal en étroite collaboration avec la Direction de l'Éducation et le corps enseignant des degrés 1FR à 8FR du Landeron.

www.facebook.com/CESCLanderon info@cesc.ch

LE LANDERON

Coffres ouverts en faveur du CAP



Samedi dernier, vingt-trois véhicules se parquaient dans la cour du collège primaire afin de participer à l'action « Coffre ouvert », événement organisé pour permettre aux jeunes du CAP de trouver des fonds. Les consignes pour pouvoir participer à cet événement étaient de ne pas vendre de boissons ou de nourriture de même que des armes de collection ou autres.

Pour participer à cette action, les exposants se sont simplement acquittés d'une petite contribution destinée au CAP. De plus, ils ont eu le plaisir d'être accueillis avec un café et un croissant. Les jeunes du CAP se sont motivés à fonds en préparant crêpes et boissons vendues tout au long de la journée leur permettant ainsi d'engranger quelques fonds supplémentaires.

Coffres ouverts, les intéressés pouvaient chiner avec intérêt pour trouver leur bonheur dans la variété de marchandises proposées soit: vê-

tements et autres objets pour bébés, habits divers, bijoux fantaisie, coffrets d'outils, vieux outils de cordonnerie et autres avec même la possibilité de massage pour les mains.

Une fréquentation régulière et bon enfant s'est échelonnée tout au long de la journée pour, au final, accueillir entre deux cents et deux-cent cinquante personnes.

Malgré la chaleur, l'ambiance était à la fête sous fond de musique (droits d'auteurs annoncés). Et, comme à l'arrivée, c'est avec le sourire que les exposants repartaient en fin de journée.

Organisateur de cet événement en collaboration avec le CAP, Gian-Carlos Croche est ravi par le succès rencontré pour cette première édition au Landeron.

L'idée d'une telle organisation n'est pas nouvelle pour lui. Déjà, lorsqu'il demeurait à Montreux, il avait décidé, en tant qu'exposant de brocante, qu'il était beaucoup plus agréable d'avoir un support de vente plus confortable en prenant le coffre ouvert d'une voiture comme exposition (moins de transvasement et facilité de transport. En prenant cette option, il s'est mis à organiser des événements « coffre ouvert ». Au fil de ses changements d'adresses, il a poursuivi cette activité notamment à Lignières avec la jeunesse, à Saint-Blaise et à Enges lors de la Fête d'Enges.

Il prévoit d'organiser à nouveau une telle action au Landeron au mois d'octobre de cette année.

Très actif et plein d'idées, c'est toujours un plaisir de découvrir toutes les activités qu'il envisage. Merci à lui pour son investissement.



LA TÈNE

Conseil général: des comptes excellents et des bateaux électriques au menu

Ce jeudi, le conseil général de la Tène s'est réuni pour un marathon de plus de quatre heures. Au menu, pas moins de 21 points à traiter.

Comme il est d'usage, le conseil général ordinaire de juin voit son bureau réorganisé. Jusqu'aux comptes 2023 celui-ci sera composé de

Présidente: Teresa Remexido (Les Verts)
 Vice-président: Raphaël Kummer (PLRT)
 Secrétaire: Pierre André Rubeli (PSLT)
 Vice-secrétaire: Pascal Perret (PLRT)
 Questeurs: Jean-Luc Bulliard (ELT)
 et Manuel Costa Carneiro (PSLT)

Madame Monique Calame (ELT) qui terminait son année de présidence du conseil général a tenu à remercier toutes celles et tous ceux qui lui ont permis de remplir son mandat. Bien que tout ne fut pas parfait (sacrés amendements), elle a, en tout temps, agi au plus près de sa conscience. Elle a juste regretté que certaines remarques désagréables et manque de considération ont quelque peu terni le plaisir qu'elle a eu à diriger les débats et représenté la commune. Elle a remis en guise de boutade des patates chaudes à Teresa Remexido qui reprend le flambeau. Le BULCOM reviendra dans une prochaine édition sur la nouvelle première citoyenne de la commune.

La nouvelle présidente a donc pris les rênes et dans son discours d'intronisation, elle a souhaité que chacune et chacun la soutienne dans sa tâche, qui est nouvelle pour elle, n'étant entrée en politique qu'au début de cette législature.

Une démission et donc des nominations

Madame Isabelle Paroz (PLRT) ayant quitté la commune, il incombe à son parti de la remplacer. Monsieur Daniel Jolidon prendra donc sa place à la commission des infrastructures, au conseil intercommunal de la Châtellenie de Thielle et au syndicat intercommunal du théâtre régional de Neuchâtel. Deux autres nominations ont été reportées au prochain conseil général.

Des comptes noir foncé

Le grand argentier de la commune avait le sourire en présentant les comptes 2021. En effet, il a annoncé un bénéfice de plus de 1 million et comme le budget avait été équilibré à l'aide d'un prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle de plus de 1'100'000 francs, c'est en fait un surplus de quelque 2 millions qui est à apprécier. Tant la COMFIN que les groupes n'ont pu que se réjouir de cet excellent résultat, tout en félicitant et remerciant le conseil communal et l'administration pour l'excellence du rapport. Ils ont tous quand même regretté que les investissements soient aussi bas.

Bateaux électriques: interdire ou encourager

Le conseil communal a rassemblé dans un règlement des ports (RPorts) tous les articles

qui complétaient les contrats de locations. Celui-ci comprend les articles usuels des réglementations portuaires mais il est imprégné d'une volonté d'adéquation avec les contraintes environnementales actuelles et futures: il y amène un aspect novateur en interdisant à terme les moteurs à énergie fossile dans les deux ports, tout en laissant un délai de transition de 15 ans pour l'application de cette règle.

Si ce règlement entraîne des changements relativement minimes pour le port de La Tène, outre l'interdiction des moteurs à énergie fossile, il déploie des effets beaucoup plus fondamentaux à La Ramée puisqu'il vise à y maintenir une activité de plaisance nautique très limitée où seule la possibilité d'amarrage subsiste.

Bien que tout le monde soit d'accord sur l'objectif, le conseil s'est divisé en deux lors de la discussion: d'un côté le PLRT qui est, par nature, contre les interdictions et aurait préféré une politique d'encouragement alors que le reste de l'hémicycle trouvait que le jeu en valait la chandelle. Malgré les amendements proposés, la majorité a préféré accepter (avec quelques modifications proposées par le CC, la commission réglementaire et Maurice Binggeli (PLST)) la version proposée par le conseil communal.

PAL: la phase 3 acceptée

Le conseil communal demandait au conseil général une enveloppe de 215'000 francs pour formaliser la phase 3 de la révision du plan d'aménagement local (PAL). Les groupes acceptent ce montant parfois avec des réserves tant sur le contenu que le montant demandé.

Les arrêts de bus seront adaptés aux personnes à mobilité réduite

Une loi fédérale sur les handicapés (LHand) oblige les compagnies de transports publics à adapter leurs arrêts. Les communes sont légalement responsables de la mise aux normes LHand de ceux situés sur leur territoire (sauf la gare sous la responsabilité de la BLS), avec un délai de mise en conformité fixé à fin 2023. Pour la Tène 17 arrêts sur 25 sont concernés. Tous les groupes sont d'avis que certains arrêts peuvent être supprimés sans grands dégâts pour les usagers des transports publics. D'autres devront faire l'objet d'études complémentaires (l'arrêt TN de la gare de Marin-Epagnier entre autres). Ils ont donc accepté le crédit de 638'000 francs demandé.

Remplacement de l'ascenseur à la maison de commune

Vu l'âge certain de l'ascenseur actuel (plus de 60 ans), il a paru raisonnable au conseil communal de le remplacer. S'il y a eu quelques incompréhensions sur le choix de l'entreprise qui sera mandatée, tous les groupes ont accepté le crédit de 75'000 francs demandé.

Pas encore de jardins communautaires à La Tène...

Dans sa réponse à une motion du PSLT demandant l'aménagement d'un jardin communautaire sur le territoire communal, le conseil communal a détaillé les démarches entreprises. La prise de contact avec les propriétaires de surfaces intéressantes s'est soldée par un refus de ceux-ci d'entrer en matière. La surface en main de la commune ne pourrait être disponible qu'en 2026. Il est donc, en l'état, impossible au CC de donner suite à la motion.

... ni un pôle sportif à la Tène...

Dans sa réponse à la motion du PVL demandant l'étude de la création d'un pôle sportif à la Tène, le conseil communal est arrivé à la conclusion que deux phases seront nécessaires. Une stratégique et une autre technico-financière. La proposition de mandater des étudiants dans le cadre de travaux d'étude (de diplôme, bachelor, master, etc.) oblige le CC à reporter le délai en 2023.

... mais certainement des panneaux solaires sur les toitures des bâtiments appartenant à la commune

Dans sa réponse à la motion des Verts demandant d'exploiter tout le potentiel solaire des bâtiments appartenant à la commune de La Tène, le CC a procédé à une analyse de faisabilité. Un tableau exhaustif a été dressé et le conseil communal continuera dans ses planifications futures à privilégier le potentiel solaire de ces bâtiments.

Le PDE sera-t-il financièrement intéressant pour la commune et si non ne devrait-on pas reporter le projet?

A cette question posée par le PSLT, le conseiller communal a répondu par le détail aux craintes des questionneurs. Il a d'abord rappelé que le projet est l'œuvre du canton de Neuchâtel et la commune de la Tène ne peut ni l'annuler ou le reporter. En ce qui concerne la partie financière il rappelle que selon les projections faites, quelque 3,5 millions devraient in fine tomber dans l'escarcelle communale.

La fusion en ordre de marche

La commission de fusion a fait un point de la situation en ce qui concerne le projet de fusion entre Hauterive, Enges, Saint-Blaise et La Tène. Des groupes de travail composés en grande partie de personnes non issues du monde politique ont été constitués et ont déjà commencé à travailler. Le nom de la commune fera l'objet d'un concours ouvert au public (après les vacances scolaires).

LE LANDERON

A la prochaine séance du Conseil général comptes meilleurs que prévus - crédit d'étude pour l'accueil parascolaire



Le législatif landeronnais réintégrera la Salle de la Justice de l'Hôtel de Ville, délaissée deux ans durant en raison de la crise sanitaire, pour sa cession du 23 juin 2022.

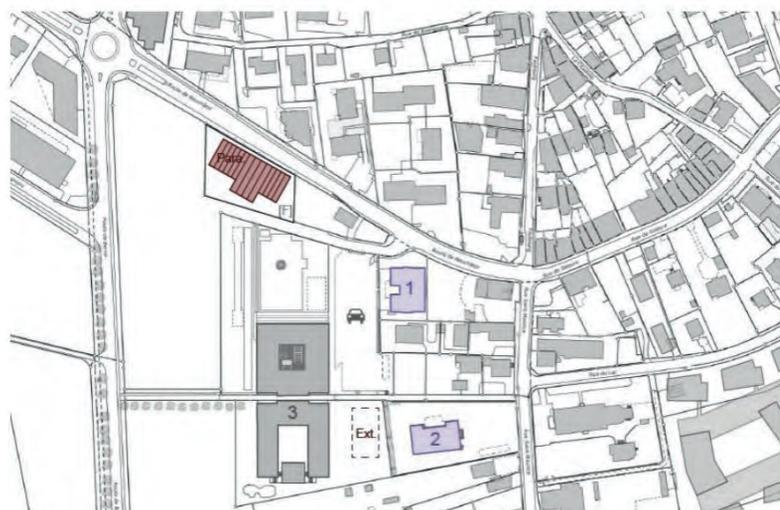
A l'ordre du jour, les comptes 2021. Ceux-ci prévus déficitaires de plus d'un million de francs bouclent dans le rouge mais de seulement 160'600 francs environ. Le CC admet que le budget a été élaboré au plus fort de la crise sanitaire qui semblait porter atteinte au recettes fiscales et à la facture sociale. Rien de tout cela ne s'est passé!

Parmi les autres objets se trouve la demande de crédit d'étude de 490'000 francs pour l'implantation et la construction d'un bâtiment pour l'accueil parascolaire. Un crédit préliminaire a été accepté par le législatif en juin 2021. Suite a été donnée par les acteurs impliqués (CC, COPRO, GT), qui ont travaillé, peaufiné l'avant-projet, de même ils ont porté leur choix sur le bureau d'architecture après examen des dossiers fournis.

Description de l'avant-projet.

L'étude prévoit un bâtiment monolithique dont l'ensemble des locaux sont disposés sur un seul niveau, sans sous-sol. La construction est envisagée avec ossature et façades en bois modulaire préfabriqué. Une telle construction présente un bilan écologique très favorable et peut être préfabriquée en atelier puis montée sur place, ceci dans un temps relativement court, minimisant ainsi le temps des nuisances pour tous les utilisateurs du site du C2T. Le toit est composé d'une toiture multiple, à deux pans, rappelant les serres agricoles que l'on peut trouver dans les environs. La toiture se prolonge au droit de l'entrée du bâtiment par un grand avant-toit créant le préau couvert. Cette construction bois est posée sur une dalle en béton armé, elle-même stabilisée sur le sol par des pieux profonds. Les façades du bâtiment sont largement vitrées vis-à-vis des champs côté sud, tandis que les façades latérales et côté de la route sont plutôt hermétiques pour une protection efficace contre le bruit de la circulation. Toutes les parties vitrées externes sont protégées par des stores à lames métalliques. GC

Plans de situation



LA NEUVEVILLE

Championnat suisse inter-clubs

Avec les deux derniers matches des équipes dames et messieurs de 3ème ligue, le rideau s'est baissé sur ces IC de l'année 2022. Samedi dernier, par une température caniculaire, l'équipe dames s'est déplacée à Bulle. Rencontre fixée à 14h, ces dames ont fait preuve de courage pour cette rencontre dont les Bulloises étaient nettement plus jeunes, ce qui n'enlève rien au mérite de nos dames qui se sont battues avec le cœur. Résultat des courses: défaite assez sèche. Les messieurs se sont déplacés au Landeron, même température. Les hommes de Roland Houlmann ont ramené deux points précieux obtenus dans les doubles. L'association JL Frei/Roger Picard a remporté la rencontre par 10/5 au super tie break du 3ème set. Exactement même résultat pour le double Bernard/Mosimann Patrice A Marca.

Actuellement se déroulent les inter-clubs juniors, le club a inscrit plusieurs équipes. Deux équipes filles U18, avec Léane Morand, Albane Chapuis et Alizée Cividino. Après 3 rencontres elles ont obtenu 2 victoires, dont un sec 3 à 0 contre le Mail. Les filles U15 de Lou Leuenberger et Schouwey Léa disputent leurs rencontres la semaine prochaine. Chez les garçons, Lucas Rutz et Logan Charpié sont intégrés dans une équipe de ligue A avec Balle de set Marin.

Tournoi des vendanges

Le traditionnel tournoi des « vendanges » est fixé du 31 août au 3 septembre. Ce tournoi est très prisé des jeunes joueuses et joueurs, parce que chacune et chacun reçoit un prix. Nous reviendrons en détail sur l'organisation de cette manifestation.

Nouveau! cours collectifs pour adultes

En collaboration avec l'école de tennis Balle de set, notre club met sur pied ces cours pour adultes. Sont concernés aussi bien les débutants que les avancés. Ces cours ont lieu le jeudi soir de 18h à 19h et sont placés sous la direction du prof de tennis Hugo Perrin (078 229 49 40). Inscriptions auprès de Séverine Chédel (severine.chedel@tclaneuveville.ch)

Les news de Damien

Cette semaine c'est en Suisse qu'il évolue au tournoi de Klosters. Il s'agit d'un tournoi de 25000 \$ mis sur pied avec la participation de Suisse tennis. Damien figure dans le tableau principal, en qualité de tête de série no. 5. Bonne chance

Pour la prochaine édition, nous reviendrons en détail sur le championnat 50+ de Frijune qui a débuté jeudi dernier. Comme déjà précisé note club a inscrit deux équipes à cette compétition.

Le rédacteur du TC

Carrosserie endommagée ?

Donnez une seconde vie
à votre véhicule !



Storrer Automobiles
GARAGE-CARROSSERIE

Grand-Pont 2 - 2087 Cornaux - T 032 757 15 56 - F 032 757 27 51
www.storrerautomobiles.ch - info@storrerautomobiles.ch

CRESSIER

Fascinante fin d'année scolaire attendue!

Les derniers jours de classe du Collège de Cressier seront synonymes de fête, solidarité, sport, musique, aventure et émotion.

Le Pandathlon mobilise! Ce concept allie course pédestre, collecte de fonds en faveur de projets sur la nature, l'éducation et la protection de l'environnement. Ce sont des moments « fou fou fou » où les élèves s'amuse, communiquent et sont sensibilisés aux problématiques environnementales.

Ce qui va se passer:

- Fête de la Jeunesse en beauté, vendredi 24 juin, pour clore l'année scolaire.
 - En matinée, même jour, les élèves des degrés 1 à 8 participent à un Pandathlon. Au préalable ils ont cherché des parrains qui s'engagent à verser un certain montant par tour (environ 1 km). Ainsi le vendredi les écoliers vont courir durant environ 1 heure le long du parcours Vita. La somme récoltée sera reversée en intégralité au WWF, pour soutenir deux causes, a) les abeilles par le cycle 1; b) les rivières et le castor par le cycle 2.
 - 2. Chaque classe bénéficie d'une animation en lien avec les thèmes choisis.
 - En soirée, dès 18h30, les élèves chanteront et danseront dans la cour de l'école. Sur place on trouvera les traditionnels stands de boissons, pâtisseries et nourriture proposées par le CESC, la Fanfare, la Jeunesse de Cressier et l'Amicale du Tonne Pompe.
 - 25/26 juin / 30 ans de Jumelage Cressier-Fegersheim: la chorale des enfants de Cressier participe à la partie musicale du samedi 25, dès 17h. Venez les soutenir et les applaudir! D'autres activités attendent les élèves.
 - Mardi 28 juin, loto géant avec tous les degrés.
 - Mercredi 29 juin, courses d'estafettes à la Raïsse avec tous les enfants.
 - Jeudi 30 juin, en matinée disco sirop, l'après-midi, suivant la météo, bataille d'eau pour le cycle 2.
 - Vendredi 1^{er} juillet - danses et remises des carnets.
- Sont également prévus: un camp vert de 2 à 3 jours pour certaines classes durant les 2 dernières semaines, les courses d'école bien sûr, en fait un programme fascinant!

GC

SAINT-BLAISE

Célébration œcuménique du 26 juin, 10h, centre paroissial de Cressier



Joie des liens d'amitiés dans un village et avec d'autres villages. Les jumelages permettent de créer ces liens, d'abord peut-être artificiels au début, mais qui se développent, et deviennent de plus en plus profond.

La commune nous a proposé de commencer la journée du dimanche par une célébration commune, au centre paroissial réformé de Cressier, de 10h à 11h, juste avant la partie officielle. Nous nous réjouissons d'accueillir catholiques, protestants ou quiconque désire commencer la journée en rendant grâce ensemble à Dieu, ce Dieu qui nous permet de vivre et de créer tous ces liens relationnels les uns avec les autres. Le message sera donné par le curé de Fegersheim/Ohnheim que nous nous réjouissons d'accueillir et d'écouter.

Personnellement, comme le Covid a un peu ralenti les fêtes, je n'y encore jamais rencontré de « Fegersheimiens » si on les nomme ainsi? Cependant je me réjouis de ce week-end de rencontres et je me réjouis également de le vivre avec vous, villageois de Cressier, pour un temps plus heureux que la catastrophe de l'an dernier.

Un temps de fête dont nous avons bien besoin. Je vous souhaite à tous un beau week-end stimulant ou reposant, quelles que soient vos obligations ou vos choix pour ce week-end.

Delphine Collaud, pasteur



Ecoute
Respect
Disponibilité

Notre écoute pour
comprendre les attentes

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00



PAROISSE RÉFORMÉE
L'ENTRE-DEUX-LACS







VESPANEUCH | WWW.VESPANEUCH.CH | 032 721 21 11
GARAGE DES 3 ROIS | RUE DE LA PIERRE-À-MAZEL 11 | 2000 NEUCHÂTEL



LES JARDINS
de Benjamin

PAYSAGISTE

CRÉATION

Pose de pavés et dalles
préfabriqués ou naturels
Terrassements
Pose de bordures

ENTRETIEN

Taille d'arbustes, d'arbres
d'ornement et fruitiers
Elagage et abattage
Plantations et gazon
Entretien de jardin



lesjardinsdebenjamin.ch

Mobile: 079 201 68 85

CRESSIER

Lancement de www.fusion-baslac.ch: un espace d'échange avec la population



Enges, Hauterive, La Tène, Saint-Blaise, le 20 juin 2022. La poursuite des travaux en vue de la fusion des quatre communes franchit une étape importante avec le lancement d'un site internet destiné à ouvrir le dialogue avec l'ensemble des citoyen.ne.s. Foire aux questions, actualités et boîte à idées permettent à la population de se tenir au courant des thématiques débattues et de directement faire part de leurs propositions aux groupes de travail. Lieu de rencontre et d'échange, cette plateforme digitale reflète la démarche participative souhaitée pour accompagner un processus politique tourné vers l'interaction et la transparence. Le comité de pilotage l'avait annoncé au début de l'année, le projet de fusion ne doit pas être un débat d'experts. Une telle démarche ne fait sens que si tous les citoyen.ne.s se sentent concernés et peuvent s'exprimer. Le site internet www.fusion-baslac.ch qui vient d'être mis en ligne répond à ce double objectif. En effet, cette plateforme est un espace d'information et d'expression puisque tous.les citoyen.ne.s ont la possibilité de directement interagir avec

les groupes de travail en leur faisant des propositions via la boîte à idées. Ce site internet suivra l'actualité du projet de fusion jusqu'à la votation populaire. Actuellement, les travaux sont en cours et de nombreuses questions sont encore sans réponse. Mais le comité de pilotage désire exposer dès le début toutes les étapes de la fusion pour instaurer un climat de confiance avec la population. L'adresse retenue est fusion-baslac.ch; le comité de pilotage souligne que cette URL n'a évidemment pas pour vocation d'instaurer le nom de la future commune. Elle a été choisie pour des raisons purement techniques et pratiques. En effet, au moment de la création du site, il a fallu réserver un nom de domaine simple, compréhensible et intuitif, qui puisse prioritairement permettre aux personnes intéressées de trouver le site de la fusion.

Concours de photos estivales

Cette plateforme est aussi appelée à devenir un lieu où l'on apprend à découvrir les autres communes. Les habitant.e.s des quatre communes sont invité.e.s à envoyer leurs plus belles photos sur le thème «l'été dans les quatre communes». Les prises de vue doivent être réalisées sur les territoires d'une des quatre communes et transmises jusqu'au dimanche 17 juillet 2022 à l'adresse photo@fusion-baslac.ch. Une photo par commune (et par personne) sera sélectionnée et publiée sur le site web avec le nom de son auteur.trice.

Contacts:

Rocco Mauri, co-président du comité de pilotage et conseiller communal à Hauterive, tél. 079 305 25 35

Pascal Vaucher, co-président du comité de pilotage et conseiller général à La Tène, tél. 079 641 88 26

LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

Ciné2520
www.cine2520.ch

Hommes au bord de la crise de nerfs

Comédie d'Audrey Dana,

avec Thierry Lhermitte, Ramzy Bedia



Sept hommes, de 17 à 70 ans, que tout oppose, sinon d'être au bord de la crise de nerfs, se retrouvent embarqués dans une thérapie de groupe en pleine nature sauvage. Ce stage mystérieux, "exclusivement réservé aux hommes", est censé faire des miracles. Première surprise à leur arrivée : le coach est une femme !

Du VE 24 au DI 26 juin à 20h30
6 (12) ans / 1h35 / BE

The last bus

Drame de Gillies MacKinnon,

avec Timothy Spall, Phyllis Logan



Depuis 50 ans, Tom habite un village reculé tout au nord de l'Ecosse. Mais maintenant, cet homme de 90 ans se met en route pour un long voyage en bus de ligne, à destination de Land's End, l'extrême pointe du sud-ouest de la Grande-Bretagne, son lieu de naissance. Son épouse bien-aimée est décédée et il lui a promis de ramener ses cendres là où ils se sont rencontrés, où ils sont tombés amoureux. Avec une bonne dose de courage, d'optimisme et de spontanéité, il affronte sa propre vulnérabilité. Jusque-là, la Grande-Bretagne moderne aux mille visages lui était inconnue. Elle lui réservera bon nombre d'aventures et de rencontres enrichissantes. "The Last Bus" est un road movie qui fait chaud au cœur car il rappelle au public que nous sommes tous d'une manière ou d'une autre en route...

DI 26 juin à 17h30
12 (16) ans / 1h28 / GB / VO st fr/all

Tom Medina

Drame de Tony Gatlif, avec

David Murgia, Karoline Rose Sun, Slimane Dazi



Tom Medina, envoyé par un juge pour enfants dans la mystique Camargue, débarque en liberté surveillée chez Ulysse, homme au grand cœur en phase avec la nature. Habité par des visions, fasciné par les taureaux et les chevaux, Tom apprend le métier de gardien aux côtés d'Ulysse. Tom aspire à devenir quelqu'un de bien, il ne vole plus et a soif de savoir. Mais il se heurte à une hostilité ambiante qui ne change pas à son égard. Quand il croise la route de Suzanne, qui a été séparée de sa fille, Tom est prêt à créer sa propre justice pour prendre sa revanche sur le monde...

MA 28 juin et DI 3 juillet
16 (16) ans / 1h40 / GB / VF

Les films projetés les mardis et vendredis à 20h30, ainsi que le dimanche à 17h30 sont en version originale sous-titrée



La Tène

RESTAURANT-AUBERGE

Tél. 032 753 80 30
www.la-tene.ch

**Mangez bien,
Riez beaucoup
Vivez longtemps !**

Toute l'équipe de La Tène
vous invite à passer
un agréable moment
dans son établissement.

  @RestaurantLaTene

HALL DE LA COUPOLE

LPP, glaciers, armée, dette covid: un menu varié pour la session d'été

Après chaque session le conseiller national Damien Cottier (PLR/NE) brosse pour le Bulcom un reflet, forcément subjectif, de quelques dossiers traités sous la coupole. Dans cette édition, il revient sur les moments forts de la session d'été 2022 qui a notamment été marqué par des débats sur le 2e pilier, l'initiative sur les glaciers, les investissements dans la défense et la dette covid

LPP: on tourne en rond

En décembre le National avait fortement modifié la réforme de la LPP proposée par le conseiller fédéral Alain Berset jugée beaucoup trop dispendieuse et qui insérait trop de répartition dans un système basé sur la capitalisation. Le nouveau modèle prévoyait des mesures de compensation pour les générations transitoires concernées par la baisse du taux de conversion minimum. Lors des travaux devant la commission du Conseil des États un autre modèle a été envisagé, beaucoup plus généreux pour les générations transitoires. L'administration n'a toutefois pu fournir les calculs, complexes, des conséquences financières que trois semaines après les séances. Il est rapidement apparu que ce modèle avait défini trop largement les groupes de bénéficiaires des générations de transition rendant les coûts insupportables. Une solution de compromis a été apportée en plénum par le PLR Josef Dittli (UR). Mais les Etats ont préféré un renvoi en commission, sur proposition de la centriste Isabelle Chassot (FR). Pourtant tous les éléments étaient sur la table. Manœuvre politique? En tous cas c'est encore un peu de (précieux) temps perdu pour cette importante réforme visant à assurer un financement durable du 2^e pilier.



© Béatrice Devènes

Glaciers: contre-projet indirect au National

L'initiative populaire demande un objectif d'émissions carbone net zéro d'ici 2050. Le Parlement partage cet objectif mais veut y parvenir avec des moyens moins rigides que les interdictions prévues. La voie d'un contre-projet indirect permet aussi de fixer plus rapidement des objectifs intermédiaires ambitieux. Le contre-projet a été approuvé par une large majorité du Conseil national. Le cœur de la loi est une réduction progressive des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, sans toutefois interdire les énergies fossiles. Le projet prévoit aussi deux mesures concrètes contribuant à la protection du climat. Tout d'abord un programme de promotion de nouvelles technologies et procédés de décarbonation qui apportera un soutien ciblé, pendant six ans, aux entreprises pionnières dans leurs efforts pour le climat. Le deuxième programme veut subventionner durant 10 ans le remplacement des systèmes de chauffage par des fonds supplémentaires dans les programmes bâtiments. Ce 2^e volet devra être encore affiné pour éviter des dis-

torsions de marché et des effets d'aubaine. Les autres mesures concrètes viendront dans la loi sur le CO² actuellement en révision.

Message sur l'armée: une armée forte pour une Suisse sûre

Le crédit d'engagement de 9,3 milliards proposé par le Conseil fédéral pour 4 ans a été largement approuvé par la chambre des cantons. Ces mesures concernent l'achat des avions de défense F-35A approuvé il y a deux ans par le peuple, le système de défense aérienne au sol (de type Patriot), l'achat de matériel militaire et le programme immobilier de l'armée. Le Parlement a clairement confirmé qu'une initiative populaire qui n'a pas encore été votée - ni même déposée - ne peut avoir d'effet suspensif. Il a validé la volonté d'avoir une armée bien équipée pour une défense crédible dans un contexte européen devenu plus volatile. Quant à la mise au rebut du F-5 Tiger elle n'a pas trouvé de majorité à ce stade de crainte qu'aucune solution satisfaisante ne soit prévue pour la patrouille suisse. Le crédit d'armement a été augmenté de 300 millions afin d'adapter plus

rapidement l'armée aux nouvelles menaces.

Réduction de la dette covid

Les mesures fédérales liées à la crise sanitaire ont provoqué un endettement qui se montera à 25 à 30 milliards d'ici à fin 2022. Le Conseil national veut compenser la moitié de cette dette avec les excédents du budget ordinaire des années passées. L'autre moitié sera résorbée à l'aide des bénéfices structurels et des distributions supplémentaires de la Banque nationale d'ici à 2031. Cela ne correspond pas à la proposition du Conseil fédéral de réduire complètement la dette corona d'ici à 2035 en utilisant uniquement les futurs excédents budgétaires. Avec la stratégie de retenue, la chambre du peuple respecte les règles du frein à l'endettement, elle résorbe rapidement la dette et évite de mettre un poids trop important sur le budget ordinaire qui obligerait à couper des crédits (agriculture, défense, développement, formation, ...). Le frein à l'endettement s'est une fois de plus révélé un instrument très efficace: les dépenses extraordinaires de la Confédération dans la crise covid n'ont été possibles que grâce à la politique financière responsable des années passées qui a laissé assez de marge de manœuvre à la Confédération. Et ce mécanisme garantit désormais que la dette corona ne pèsera pas sur les générations futures. La Suisse arrivera ainsi à sortir relativement indemne de cette crise, aussi au plan financier, malgré les programmes massifs d'appui accordés.

Damien Cottier
conseiller national, Hauterive

Couverture, ferblanterie
façades ventilées, étanchéité
photovoltaïque

GOTTBURG Le toit, c'est nous!

cbm

Donnez la vue.

Faites un don de 50 francs:
cbmswiss.ch

Heri, 12 ans

CORNAUX

Comptes de 2021 au Conseil général Acceptés à l'unanimité

Réuni, lundi 20 juin passé, à l'Espace ta'tou, le Conseil général a approuvé haut la main les comptes de l'exercice 2021 qui affichent un résultat positif de CHF 275'021.51.

Tant Alexis Messerli, PS, pour la commission financière que Suzanne Staub, pour le PS, et que Pascale Leutwiler, pour le PLR, ont salué le bon résultat du bouclage comptable. Il est expliqué à la fois par une diminution de charges lors de la période de la pandémie et par la reprise de l'économie qui a contribué à améliorer les rentrées fiscales des personnes morales.

Bureau du Conseil général 2022 – 2023

Il a été constitué de la manière suivante:

Présidente: Ermidas Fernandez, PS

Vice-président: Willy Schäfer, PLR

Secrétaire: Adnan Askandar, PS

Secrétaire adjointe: Pascale Leutwiler, PLR

Questeurs: Pierre Staub, PS, Maurizio Meli, PS et Max Houttuin, PLR
Nouvelle présidente du Conseil général, Ermidas Fernandez, 44 ans, est domiciliée à la résidence «Les Sources» depuis avril 2021. Mère d'un garçon de 16 ans, elle est conseillère en personnel au Service de l'emploi du Département cantonal de l'emploi et de la cohésion sociale.

Au moment de céder son siège de président sortant, Cédric Divernois, PLR, a été applaudi en même temps qu'Isabelle Weber, présidente de commune, lui remettait un panier garni. Elle le remerciait ainsi d'avoir mené les débats avec beaucoup de compétence.

Nominations

Afin de pourvoir des sièges devenus vacants, Maddalena Perrenoud, PS, a été nommée membre de la commission des services industriels et des travaux publics et Ermidas Fernandez, PS, à celle de naturalisations et agrégations.

Rapports approuvés

Les rapports de la commission financière, pour la période de juin 2021 à mai 2022, et du CAP, le Centre d'animation socioculturelle Jeunesse, du Landeron, ont été unanimement acceptés.

En perspective

Aux points des communications du Conseil communal et des divers, plusieurs objets ont été évoqués: l'avancement de la réalisation du PAL, le plan d'aménagement local, l'ouverture du chantier au Clos-St-Pierre (du carrefour du tilleul à la salle omnisports), l'installation d'un banc ombragé aux Martinettes, l'inscription de la Commune au défi intercommunal cycliste national Cyclomania, l'appui des partis politiques de Cornaux au projet de fusion des communes du Landeron, de Cressier, de Lignièrres et de Cornaux.

Un défibrillateur installé à l'entrée de l'Espace ta'tou

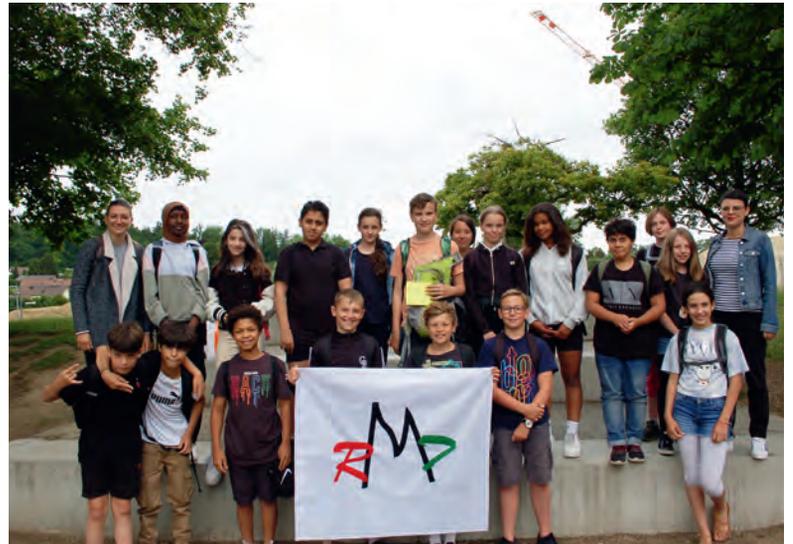
Le conseiller communal Olaf Makaci a annoncé la pose d'un défibrillateur à l'extérieur de l'Espace ta'tou. Il sera, en cas de besoin, à la disposition des usagers des locaux communaux situés à proximité: administration communale, école, salle omnisports. Une formation à l'emploi de cet appareil qui sert à sauver des vies sera donnée aux adultes et aux enfants actifs dans le secteur de son implantation.

CZ



HAUTERIVE

Belle victoire d'une classe d'Hauterive au Rallye mathématique transalpin



Mercredi 8 juin, après s'être qualifiés avec succès en classe, 18 élèves de 8^{ème} du collège d'Hauterive ont participé à la grande finale du Rallye mathématique transalpin à Villars-sur-Glâne dans le canton de Fribourg. Ce concours est disputé dans toute la Suisse romande ainsi que dans le Nord de l'Italie. Katja, une écolière explique «une fois arrivés au collège qui nous accueillait, nous avons dû résoudre sept problèmes en cinquante minutes. C'était cool car tout le monde a donné du sien», «c'était super, on a dû travailler tous ensemble et collaborer pour arriver à tout terminer» s'exclame Clarence! A l'annonce des résultats, les enfants étaient tendus «j'étais très stressé lors de l'annonce du podium. Quand ils ont dit que nous étions premiers, nous étions fous de joie!!» s'exclame Tidiane. Les deux enseignantes qui ont accompagné leur classe ont, elles aussi, vécu l'événement de l'intérieur «nous sommes très fières de nos élèves et de leur implication dans le projet, toute la classe a eu du plaisir et a travaillé des domaines importants des mathématiques sans s'en rendre compte». Les élèves sont d'ailleurs reconnaissants. Julie ajoute «nous remercions nos maîtresses qui nous accompagnés dans cette aventure inoubliable». Les élèves sont rentrés plus tard que d'habitude ce jour-là où normalement, ils auraient dû avoir congé l'après-midi, mais ces moments vécus ensemble en valaient bien la peine.

Nathan Magnin Pêcheur Professionnel

**Soyez prêts!!!
Préparez vos grillades!!!**



Venez découvrir nos «Donut's barbecue»
Bateaux sans permis - 10 personnes
Unique sur le lac de Neuchâtel

Renseignements et réservation: 079 174 20 63



Dr Dimitri BAERISWYL
Dre Sophie KASSER

Ophtalmologie FMH

sont heureux de vous recevoir, suite à la reprise de l'activité de la Dre Bonvin, dans leur nouveau cabinet pour la prise en charge et le suivi de pathologies ophtalmologiques médicales et chirurgicales d'adultes et d'enfants.

Prise de rendez-vous par téléphone
lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h et de 14h à 16h

032 725 15 15

Cabinet Ophtalmologique du Bassin
Rue du Bassin 12 – 2000 Neuchâtel
info@codb.ch – www.codb.ch

SAMEDI 25 JUIN

KERMESSE dès 16h00 au Collège



société d'émulation
thielle-wavre

<http://www.emulation-thielle-wavre.ch>

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Affectation du Collège de la Rive-de-l'herbe en centre médical Les médecins de notre région sont inquiets



A Saint-Blaise, l'affectation du collège de la Rive-de-l'herbe en centre médical avait été décidée par le Conseil général en septembre 2020 par 24 voix contre 4. Elle n'avait pas suscité de référendum. En mars passé, elle a été mise en cause par trois citoyens lors de la mise à l'enquête publique pour la transformation du bâtiment. Ils envisagent la démolition du collège de 1896 pour permettre à une nouvelle construction de s'insérer dans une vision d'ensemble du bas du village.

Il y a péril en la demeure pour la réalisation, à court terme, du centre médical de la Rive-de-l'herbe.

Elle a été proposée par une équipe d'une dizaine de médecins déterminés à s'investir pour constituer un centre médical de groupe au 2^{ème} étage du bâtiment. Il réunirait, pour l'essentiel, des praticiens de premier recours. La Ligue pulmonaire neuchâteloise (45 collaborateurs/trices), centre de référence pour les patients et les professionnels dans le domaine de la santé respiratoire doit quitter ses locaux de Peseux. Elle a marqué son intérêt pour s'établir au 1^{er} étage du bâtiment. L'éorén (l'Ecole obligatoire de la région de Neuchâtel) a définitivement quitté le collège en avril passé; tous les élèves se trouvent désormais sur le site scolaire de Vigner.

Au fil des ans, la médecine s'est toujours plus spécialisée mais elle a fragmenté le système de santé et en même temps que la population vieillissait les maladies chroniques augmentaient.

Aujourd'hui, les médecins généralistes qui pratiquent à Saint-Blaise et à Marin sont surchargés; chaque jour, ils refusent des patients. Afin de ne pas les abandonner l'un d'eux travaille plus de 10 ans après l'âge de la

retraite; un autre attend l'ouverture du centre médical de Saint-Blaise pour la prendre.

De surcroît, la nouvelle génération de médecins n'est plus intéressée à travailler dans un cabinet médical traditionnel mais dans une structure de groupe. Une équipe de médecins bien formés et motivés est déjà constituée pour s'établir dans un centre médical à Saint-Blaise. Mais, l'opposition qui s'est exprimée lors de la mise à l'enquête publique présente le risque qu'ils aillent pratiquer ailleurs car la demande de tels médecins est très massive.

Ainsi, Saint-Blaise et sa région pourraient rater le coche du cabinet médical de groupe tel qu'il en existe, d'ores et déjà, au Landeron et dans d'autres localités du canton.

Les six médecins encore en activité dans la région de Saint-Blaise-La Tène ne taisent pas leur inquiétude si la réalisation du centre médical prend trop de retard. A leur regard, il doit être ouvert le plus rapidement possible car la population serait soulagée; les médecins encore actifs pourraient prendre leur retraite sereinement en confiant leurs patients à la nouvelle structure.

En proposant une vision à long terme nécessitant la démolition du bâtiment de la Rive-de-l'herbe, les signataires de l'opposition à sa transformation en centre médical peuvent faire capoter un projet nécessaire dans un bref délai.

Il en va dans l'intérêt bien compris de la population de notre région.

Claude Zweiacker